

Agglomag

Numéro 20

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération



Le compost pour tous

sommaire

3 Édito

4 Ça s'est passé

8 L'actu de l'Agglo

- > Bienvenue au nouveau stade nautique
- > Sécuriser la pratique du vélo montée Saint-Marcel
- > Le parking des bus et les abords du collège de l'Isle sécurisés et réaménagés
- > De nouvelles places dans les crèches de l'Agglo
- > Le pôle petite enfance de Malissol à Vienne, plus fonctionnel, plus sécurisé
- > La crèche des P'tits Mariniers à Chasse-sur-Rhône se refait une beauté
- > Préservons la ressource en eau : chaque geste compte
- > Réduction des fuites d'eau : où en est-on ?
- > Semaines d'information sur la santé mentale du 9 au 22 octobre 2023
- > Rappel : adoptons les bons gestes

18 DOSSIER

LE COMPOST POUR TOUS

- > Que deviennent nos déchets ? #3/6 Le verre et les textiles
- > Adoptons les bons gestes pour réduire le gaspillage alimentaire
- > L'Agglo prête aux associations et aux communes des gobelets réutilisables
- > Nouvelle permanence d'Emmaüs à la déchèterie de Villette-de-Vienne
- > Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
- > Objectif compost pour tous : que propose l'Agglo ?
- > Air Énergie Climat : agissons ensemble

26 Tourisme

- > Développement touristique : l'Agglo poursuit son engagement
- > Les bons plans à partager, en famille, entre amis

30 Entreprendre

- > Reprise d'entreprises : ça marche !
- > Yoplait : un investissement majeur à Vienne pour accélérer l'innovation
- > Éco en bref

36 Évènements

- > Les 40^e Journées Européennes du Patrimoine sur le territoire
- > Alors, on sort !

41 Conseil de Développement

42 Gardons le lien

44 Klaxit



Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

N°20 - AUTOMNE 2023

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana

Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication
de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil
Conception graphique : Catherine Ornon

Impression : ROTO FRANCE

Agglomag est imprimé à 40 500 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : septembre 2023



Mesdames, Messieurs,

Cet été aura été marqué par une fréquentation record pour Jazz à Vienne avec près de 230 000 festivaliers, notamment grâce à une augmentation du nombre de spectateurs au théâtre antique de 17 %. Le succès de Cybèle et des près de 150 concerts et animations gratuites proposés pendant le festival ne se dément pas également. Je tiens une nouvelle fois à remercier l'équipe du festival et toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de cette 42^e édition dont nous pouvons tous être fiers.

Nombreux sont aussi les habitants du territoire qui ont pu profiter des 34 séances proposées par Ciné été dans 24 communes de l'Agglo ou encore participer à la traditionnelle course de l'Écureuil à Chonas-l'Ambellan le premier dimanche de septembre.

Cette rentrée est marquée par la réouverture à Saint-Romain-en-Gal du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson agrandi et profondément rénové.

Comme vous le savez, les travaux ont connu plusieurs aléas, notamment des difficultés d'approvisionnement en matériaux et la défaillance d'entreprises entraînant plusieurs reports de l'ouverture. Nous sommes conscients des conséquences que cela a eu sur la vie des clubs utilisateurs et pour les habitants du territoire, en particulier cet été, c'est pourquoi nous avons décidé de maintenir ouvertes les 3 autres piscines jusqu'à début septembre. Sachez également que compte tenu de l'impact de ce retard, Vienne Condrieu Agglomération se réserve le droit d'engager des poursuites afin de réparer les préjudices subis.

Ce nouveau stade nautique que je vous invite à découvrir en images page 8 et 9, permet de bénéficier d'un nouvel équipement fonctionnel, accessible et plus performant sur le plan énergétique. Il a été repensé dans son intégralité. En plus du nouveau bassin inox de 25 m par 15 m offrant 6 nouvelles lignes d'eau, le stade nautique propose un accès par carte magnétique (entrée à l'unité, 10 entrées, ou cartes horaires avec crédit de 25 à 100 heures), des casiers individuels sécurisés, un espace bien-être avec sauna mais aussi des cours de natation et des activités aqua ludiques ou de remise en forme.

Le bassin supplémentaire permet d'accroître considérablement les capacités d'accueil de l'équipement et permet ainsi à chacun des publics – scolaires, clubs sportifs, particuliers – de pouvoir nager dans de bonnes conditions.

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

Thierry Kovacs
Président de Vienne Condrieu Agglomération

Challenge Régional Mobilité



Jeudi 1^{er} juin

44 structures ont participé au challenge mobilité 2023 contre 29 en 2022 : 29 entreprises/associations, 15 établissements publics dont 8 communes. Au total, ce sont 7 076 km qui ont été parcourus en modes doux, transports en commun ou covoiturage.

Du 16 au 22 septembre, rendez-vous à la semaine de la mobilité !

■ Pour en savoir plus

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
www.lva-mobilite.fr

Mercredi 28 juin

Thierry Kovacs, en tant que président de Jazz à Vienne a souhaité, lors de l'ouverture de la 42^e édition de Jazz à Vienne, rendre hommage aux 5 hommes qui, en 1981, ont créé Jazz à Vienne :

- Jean-Paul BOUTELLIER, Président du Jazz Club de Lyon,
 - Pierre DOMEYNE, Président de Vienne Action Culturelle
 - Jean GUEFFIER, Adjoint à la Culture de la Ville de Vienne
 - Marc GUYAMIER, Directeur des Théâtres de Vienne
 - Jean-Pierre VIGNOLA, Programmateur
- Les espaces réceptifs de la Maison du Jazz portent désormais leur nom.

Hommage aux fondateurs de Jazz à Vienne



Soirée des internes



Jeudi 29 juin

Une soirée à Jazz à Vienne a été organisée à destination des internes du Centre Hospitalier Lucien Husel de Vienne et des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé du territoire en présence notamment de Bernard Roqueplan, conseiller délégué à la santé et Jacques Boyer, président du conseil de surveillance de l'hôpital de Vienne.

Une vingtaine de futurs médecins était présente et a pu, dans le magnifique site de la Maison du Jazz, échanger longuement avec les élus, avec des membres des CPTS et l'équipe de la direction Cohésion Sociale de l'Agglo, à l'initiative de cette rencontre.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Local de Santé porté par l'Agglo.

Fresque des P'tits Mariniers



Annick Guichard, Christophe Bouvier entourés de Bo Renaud Gobert, grapheur Association La Coultre et Ryad Zeghdani, éducateur Association Prévenir

Vendredi 7 juillet

Annick Guichard, vice-présidente en charge de la Petite Enfance et Christophe Bouvier, maire de Chasse-sur-Rhône ont inauguré la fresque sur la façade de la crèche des P'tits Mariniers, située dans le quartier des Barbières à Chasse-sur-Rhône.

Réalisée dans le cadre du contrat de ville et avec le soutien financier de la CAF, cette fresque est le fruit du travail de l'association Chasse prévenir, du collectif d'artistes La Coultre (artistes spécialisés dans la peinture murale et le graffiti) et des jeunes de la commune. L'œuvre représente les enfants des P'tits mariniers enjambant le Rhône, la nature avec les jardins partagés et des scènes de la vie des habitants.



Dimanche 9 juillet

Thierry Kovacs, Président de Jazz à Vienne, de l'Agglo et Maire de Vienne a accueilli Rima Abdul Malak, Ministre de la culture en visite à Vienne le 9 juillet dernier. Elle a tout d'abord pu assister aux stages organisés par Jazz à Vienne au Trente en partenariat avec le Conservatoire puis elle s'est rendue à Cybèle où elle a pu croiser Melody Gardot la marraine de la cuvée Jazz à Vienne. Ensuite, elle a assisté au Théâtre François Ponsard à une conférence « super Jazz Woman » sur le rôle des femmes dans le Jazz. S'en est suivi un temps d'échange avec l'équipe du festival avant de rejoindre les gradins du théâtre antique pour les concerts de Yessaï & Marc Karapetian, Célia Kameni / Alfio Origlio et Melody Gardot.

Cette visite de la Ministre de la Culture, est une vraie reconnaissance du travail entrepris par l'équipe de Jazz à Vienne.

Visite de la ministre de la culture à Jazz à Vienne



Une fréquentation record pour la 42^e édition de Jazz à Vienne



Du 28 juin au 13 juillet

16 JOURS DE MUSIQUES

2 MATINÉES JEUNE PUBLIC

230 000 FESTIVALIERS

2 000 ARTISTES

190 CONCERTS



Un grand merci à l'équipe de Jazz à Vienne pour cette magnifique édition



- 1 Manon RODOT, Chargée de mission Ressources Humaines
- 2 Guillaume ANGER, Nouveau directeur artistique
- 3 Lucas CHARY, Billetterie/diffusion
- 4 Samuel RIBLIER, Directeur général
- 5 Stéphane GUIEUX, Coordination des activités bars
- 6 Morgan TRAN DUY THI, Responsable Billetterie et Accueil des publics
- 7 Chloé CIBERT, Chargée de projets et de l'action culturelle
- 8 Clarisse PERROY, Stagiaire Partenariat & Développement
- 9 Christophe TONI, Partenariats & Développement
- 10 Muriel BERLIER, Responsable Comptable et Administratif
- 11 Sandra SAIHIA, Accueil /administration
- 12 Émilie ESCARGUEIL, Responsable accueil artistes, bénévoles & saisonniers
- 13 Julie DEHOVE, Régie Théâtre Antique
- 14 Gérald ARNAUD, Régie Théâtre Antique
- 15 Michel AUDOUARD, Coordinateur transports artistes
- 16 Charlie IBANEZ, Stagiaire action culturelle
- 17 Camille FARAMA, Stagiaire accueil/point info/cashless/billetterie Cybèle
- 18 Nathanaël CLEMENT, Signalétique & technique
- 19 Matthieu PINA, Stagiaire Vidéo
- 20 Clémentine EMPISSE, Chargée de communication & relations presse
- 21 Pernelle MARCHAND, Graphiste
- 22 Camille GUILLAUME, Billetterie
- 23 Romain BERTIN, Communication
- 24 Quentin THOME, Développement, Partenariats & Hospitalités
- 25 Benjamin TANGUY, Directeur artistique
- 26 Camille CHEVALIER, Attachée de presse & relations médias
- 27 Marie MARNAT, Billetterie entreprises
- 28 Camille ROBART, Assistante technique
- 29 Alette SIMON, Stagiaire communication
- 30 Florent EGLIZEAU, Responsable Billetterie
- 31 Dominique BONVALLET, Directeur technique
- 32 Léo FOURNERET, Production Cybèle



du 27 juin au 12 juillet 2024 !

RENDEZ-VOUS
POUR LA 43^E ÉDITION



© Simon Blanchard / Arthur Viguer

L'identité visuelle de la 43^e édition

Depuis 2018, le festival Jazz à Vienne et le Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême s'associent pour proposer chaque année le visuel de l'affiche Jazz à Vienne. Après le dessinateur Bruno en 2018, Jacques de Loustal en 2019, Juanjo Guarnido en 2020, Audrey Spiry en 2022, Pénélope Bagieu en 2023, c'est au tour d'Alexandre Clérissé de se prêter au jeu.

Après des études de communication visuelle, Alexandre Clérissé entre à l'École supérieure de l'image d'Angoulême.

Il se dirige vers la bande dessinée et réalise en 2005 son premier album *Jazz Club* aux éditions Dargaud.

Depuis, il a publié de nombreux ouvrages seul ou en duo : *Trompe la mort*, *Souvenirs de l'empire de l'atome*, *L'Été Diabolik*, *Une année sans Cthulhu*, *L'école des lutins*, *Le secret du ruban-monde...*



© Cécile Gabriel

DÉJÀ EN VENTE

PASS 7 SOIRÉES

Tarif spécial lancement : 175 € (quantité limitée)

PASS INTÉGRAL 350 € (quantité limitée)

CHÈQUE CADEAU

Offrez un chèque cadeau du montant de votre choix ! Votre bénéficiaire choisit en toute liberté sur jazzavienne.com le / les concerts de son choix (billets individuels, Pack Trio, Pass 7 Soirées, Pass Intégral) et les produits de la boutique en ligne (chèques cadeau 2024 valables jusqu'au 12 juillet 2024).

EXCLUSIVEMENT SUR
jazzavienne.com



Mardi 21 novembre 2023

LANCEMENT JAZZ À VIENNE 2024

- Dévoilement du visuel 2024
- ... Des premiers noms
- Concert dessiné d'Ana Carla Maza & Aude Picault > Le Manège à Vienne



Bienvenue au nouveau stade nautique

Le stade nautique Françoise Clavery Bouysson dont la construction datait de plus de cinquante ans a bénéficié d'importants travaux de modernisation et d'extension, permettant ainsi aux scolaires, clubs sportifs et grand public de bénéficier d'un nouvel équipement fonctionnel, accessible, connecté et pensé pour tous.



© AdobeStock

VISITE GUIDÉE DE L'INTÉRIEUR DU STADE NAUTIQUE

1 UN GRAND HALL

permet l'accueil du public dans de bonnes conditions.

2 L'ACCUEIL

est situé à gauche dans le hall et dispose de deux caisses ainsi qu'un guichet dédié à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

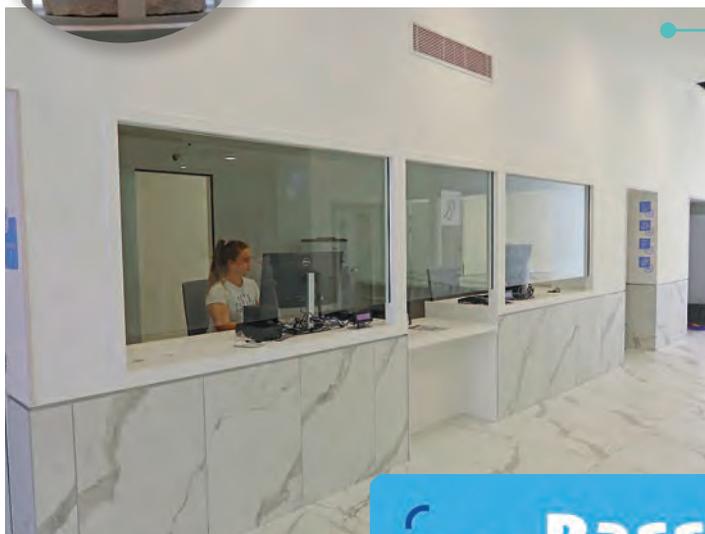
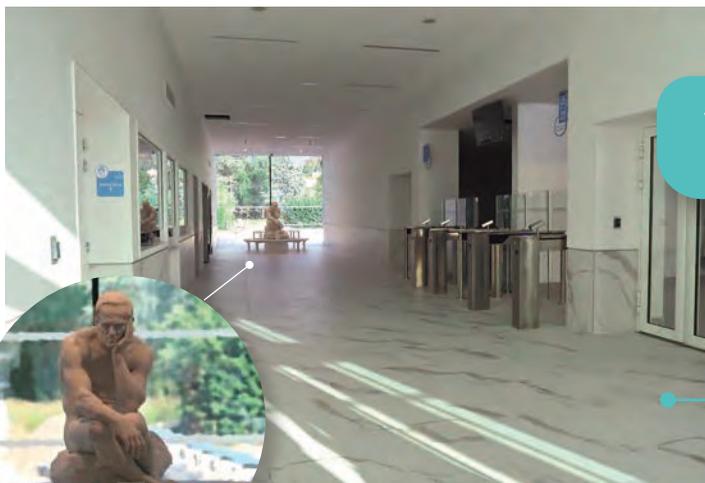
Le personnel d'accueil vous remettra une **carte numérique qui vous permettra d'accéder aux différents espaces et activités proposés dans les 4 piscines de l'Agglo.**

Cette carte numérique permet l'accès aux bassins et assure le décompte horaire des utilisateurs qui ont opté pour ce service .

Les anciennes cartes seront remplacées par de nouvelles cartes magnétiques avec rechargement des acquis précédents.

3 L'ACCÈS AUX VESTIAIRES ET AUX BASSINS

est conditionné par un système de portiques avec **lecteur de carte.**



À SAVOIR

Le stade nautique propose des entrées unitaires, des cartes de 10 entrées, des cartes de bien-être (accès sauna), des cartes horaires.

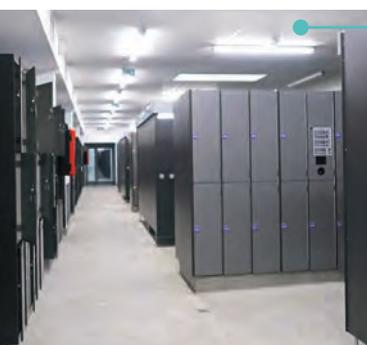
D'une capacité de 25 à 100 heures, cette carte horaire répond aux besoins des usagers qui viennent nager sur de courtes périodes au stade nautique (pause déjeuner par exemple).





4 LE LECTEUR DE CARTES

pour l'ouverture des portiques



5 L'ESPACE VESTIAIRE/SANITAIRE

est équipé d'environ 700 casiers individuels dont la fermeture peut être sécurisée de **3 manières différentes par l'utilisateur** : code à 4 chiffres, code barre (en votre possession, ticket, produit...), puce Rfid.

Cet espace est partagé en deux parties pour permettre l'accueil simultané de publics différents : grand public, clubs et scolaires.



LES TARIFS

■ ADULTE

- tarif à l'unité 4,60 €
- carte de 10 entrées 41,20 € (à partir de 13 ans)

■ ENFANT, JEUNE ET SENIOR

- tarif à l'unité 3 €
- carte de 10 entrées 23,60 € (plus de 3 ans et moins de 13 ans, étudiants, apprentis, titulaires d'une carte jeune, plus de 70 ans)

■ TARIF SOCIAL

- 1,50 € (bénéficiaire de revenus minimum...)

■ CARTE HORAIRE

- tarif unique pour tout public
- 25 h : 80 €
- 50 h : 150 €
- 100 h : 280 €

Les usagers non domiciliés sur le territoire ont un tarif différent. voir les conditions sur le site internet de l'Agglo.



6 LES 3 BASSINS COUVERTS

- 1 bassin de 25m x 10m : 4 lignes d'eau
- 1 bassin d'apprentissage de 12,5m x 6m
- 1 nouveau bassin inox de 25m x 15m : 6 lignes d'eau

LES 3 BASSINS EXTÉRIEURS, à savoir le bassin olympique de 50m x 20m, le bassin loisirs, la pataugeoire ainsi que le solarium seront accessibles pour la prochaine saison estivale à compter de juin 2024.



7 L'ESPACE BIEN-ÊTRE ET SAUNA

L'OFFRE DE L'AGGLO

LES HORAIRES GRAND PUBLIC

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 13h30 et de 16h45 à 19h30
- Les mercredis de 12h à 19h30
- Les samedis de 13h à 19h
- Les dimanches de 9h30 à 12h30



COURS DE NATATION COLLECTIFS ET PARTICULIERS pour enfants et pour adultes : de l'apprentissage au perfectionnement de la natation

COURS D'AQUAGYM

(séances de 45 minutes)

- **Aquagym** : travail complet du corps à intensité modérée
- **Aquagym bien-être** : alternance de moments de bien-être au sauna et sessions de remise en forme
- **Aqua tonic - Aqua palm** (réservé aux nageurs) : alternance d'exercices de renforcement musculaire et de travail cardio-training alliant des déplacements spécifiques à la nage avec palme
- **Aqua training** : circuits training par ateliers dans l'eau, avec matériel (poids, vélos, plaquettes, palmes, frites...) vous alliez des exercices cardio et de renforcement musculaire
- **Aqua running** : aqua gym et jogging en grande profondeur
- **Bodysculpt** : alternance d'exercices de musculation intense, d'endurance et de résistance, dans une ambiance conviviale.
- **Aquabike coaché** : activité d'intensité élevée regroupant les vertus des sports d'endurance et des sports aquatiques.
- **Aquabike solo** (séance de 30 minutes) : location d'aquabike sans coach, évoluez à votre rythme pendant la séance.



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Cours collectifs			14h, 15h, 16h, 17h, 18h (durée 45')			
Aquagym	12h30 à 13h15 17h45 à 18h30	12h15 à 13h 17h à 17h45		12h30 à 13h15 17h45 à 18h30	17h à 17h45	
Aqua bien-être					12h30 à 13h15	
Aqua tonic				18h30 à 19h15		
Aqua palm	18h30 à 19h15					
Aqua training					17h45 à 18h30	
Aqua running		18h30 à 19h15				
Bodysculpt				17h à 17h45		
Aquabike coaché	17h à 17h45	17h45 à 18h30	12h15 à 13h 13h à 13h45		18h30 à 19h15	
Aquabike solo						13h15, 14h, 14h45, 15h30, 16h15, 17h, 17h45 (durée 30')





Sécuriser la pratique du vélo montée Saint-Marcel

Afin de favoriser la pratique du vélo, l'Agglo poursuit ses aménagements cyclables sur le territoire.

Très fréquentée, cette voirie présente l'inconvénient d'être étroite. L'objectif consistait à permettre la cohabitation sécurisée entre automobilistes et cyclistes, tout en maintenant le gabarit nécessaire pour une voie départementale de cette importance.

C'est donc la solution d'un marquage au sol qui a été retenue. Elle prend la forme d'une bande cyclable (ligne discontinue large et pictogramme vélo) partout où le gabarit de la

voie permet de mobiliser une largeur supérieure à 1,20 m dans le sens montant. Aux endroits plus contraints, ainsi que dans le sens de la descente, seuls les pictogrammes ont pu être réalisés. Ces aménagements permettent de mieux sécuriser cet axe en rappelant aux automobilistes la présence de cyclistes sur cette voirie.

- L'Agglo a consacré un budget de 27 900 € pour effectuer ces aménagements



SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Rendez-vous du 16 au 22 septembre !

- **Pour en savoir plus**

vienne-condrieu-agglomeration.fr et www.lva-mobilite.fr



Le parking des bus et les abords du collège de l'Isle sécurisés et réaménagés

Vienne Condrieu Agglomération a réalisé d'importants travaux d'aménagement des quais des bus et des abords du collège de l'Isle à Vienne et ce durant plus de 10 mois.

11 quais de bus aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) ont été aménagés. 4 d'entre eux sont localisés le long du gymnase et du stade, 4 autres se trouvent sur l'îlot central et 2 quais sont sur le parvis. Un arrêt en encoche a également été créé le long du quai Frédéric

Mistral. L'aménagement permet de garantir aux collégiens, lycéens et aux usagers des transports en commun des cheminements confortables et sécurisés. Les espaces de circulation des piétons ont été dimensionnés pour absorber le passage des groupes

d'élèves aux horaires de sortie des classes.

Le dispositif de feux tricolores, qui permet l'insertion des bus sur le quai Frédéric Mistral, a été renouvelé à l'occasion des travaux.

Les flux cyclistes sont quant à eux sécurisés grâce à la création d'une voie verte grâce à la création d'une voie verte d'environ 120 mètres linéaires le long du quai Frédéric Mistral. Pratique, celle-ci assure la continuité de la voie verte existante le long du quai Riondet.

Le parvis a été aménagé en placette ombragée, végétalisée et désimperméabilisée. Les travaux de plantations des arbres et des végétaux seront finalisés au cours de l'automne.

- L'Agglo a financé ce chantier avec le soutien financier du Département de l'Isère.





De nouvelles places dans les crèches de l'Agglo



zoom!

Vienne Condrieu Agglomération mène une politique petite enfance volontariste et évolutive avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales. Compte tenu des diagnostics réalisés, les élus ont souhaité que la capacité d'accueil augmente dès l'automne prochain.

33 places supplémentaires vont ainsi être créées d'ici la fin de l'année permettant d'accueillir une centaine d'enfants supplémentaires sur une année.

Dès la rentrée :

Les Cèdres à Vienne : + 6 places

Grain d'Aile à Vienne : + 4 places

Les Elfes du Meunier à Moidieu-Détourbe : + 5 places

Dès la fin du mois de novembre :

Malissol à Vienne : + 6 places

Les P'tits Mariniers à Chasse-sur-Rhône : + 12 places

Le schéma petite enfance de l'Agglo

Le nouveau schéma pour les années 2023-2026 est le document de référence de l'Agglo en matière de petite enfance.

Ce schéma, élaboré à partir d'un diagnostic complet, définit la politique petite enfance des 4 prochaines années. Ce diagnostic qui établit un état des lieux a permis aux élus de définir les enjeux de ce nouveau schéma en adéquation avec l'actualité législative du secteur d'une part et les prévisions démographiques, sociales et professionnelles nationales et locales, d'autre part.

Vous souhaitez prendre connaissance du schéma petite enfance, rendez-vous sur le site internet de l'Agglo, vienne-condrieu-agglomeration.fr « Accueil individuel » de la rubrique « Vivre et se déplacer > Petite enfance ».





Le pôle petite enfance de Malissol à Vienne, plus fonctionnel, plus sécurisé

Le pôle petite enfance de Malissol regroupe sur un même lieu un Relais Petite Enfance d'une surface de plus de 100 m² au rez-de-chaussée et une crèche d'une surface de près de 200 m² à l'étage.

Les locaux ont entièrement été repensés pour prendre en compte le nouveau cadre réglementaire applicable aux établissements d'accueil du jeune enfant mais aussi pour renforcer la sécurité et l'accessibilité. C'est donc dans un pôle petite enfance tout neuf, ouvert sur la nature, que les enfants ont fait leur rentrée en septembre après avoir été accueillis à Pont-Évêque pendant la durée des travaux.

Le chantier a duré 8 mois. L'Agglo a investi 490 500 € HT pour réaliser ces travaux et a bénéficié d'un soutien financier de la CAF à hauteur de 45 % de ce montant.



La crèche des P'tits Mariniers à Chasse-sur-Rhône se refait une beauté

Depuis 2021, l'Agglo réalise d'importants travaux sur la crèche Les P'tits Mariniers située à Chasse-sur-Rhône. Afin de laisser la crèche ouverte pendant les travaux, ceux-ci s'échelonnent dans le temps. La dernière phase du chantier se déroule au cours de ce trimestre avec le réaménagement de la cuisine, la création d'une biberonnerie, l'arrivée de nouveaux mobiliers et matériels pédagogiques et l'installation d'une pompe à chaleur qui augmentera le confort des usagers hiver comme été.

Les espaces sont aussi repensés pour s'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires et permettre l'augmentation de la capacité d'accueil de 12 places supplémentaires.

La crèche située au cœur du quartier des Barbières a également eu droit à un « relooking » de sa

façade avec la réalisation d'une fresque créée par « la Coulure » et peinte par un groupe de jeunes du quartier. Le succès a été au rendez-vous, les habitants ont accueilli avec enthousiasme cette réalisation colorée.

Le montant de cette deuxième phase des travaux est estimé à 470 000 €. Les financements sont assurés par l'Agglo, la CAF et le Département.





Préservons la ressource en eau : chaque geste compte



Adapted by

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, notre économie et nos écosystèmes.

Or, les épisodes de sécheresse, comme celui historique de l'été 2022 suivi d'un épisode de sécheresse automnale et hivernale, la mettent sous tension.

Sur le plan national mais aussi sur notre territoire, cette année encore, les ressources en eau disponibles sont sous surveillance renforcée, le niveau des nappes phréatiques est bas, et nous devons tous, agriculteurs, industriels, collectivités et particuliers, faire attention à notre consommation d'eau.

Alerte sécheresse niveau renforcé sur notre territoire

Depuis plusieurs mois, le secteur de l'Amballon connaît une tension très forte sur sa ressource en eau. En effet, **le niveau d'eau enregistré sur la principale ressource du secteur, le puits de la Détourbe, situé à Moidieu-Détourbe, connaît des niveaux très bas**, jamais atteints depuis qu'un suivi a été mis en place.

Le niveau enregistré en juillet correspond au niveau le plus bas enregistré jusqu'alors en novembre.

De ce fait, le risque de rupture de l'alimentation en eau potable sur certains secteurs est réel si les nappes phréatiques ne se remplissent pas.

L'Agglo et SAUR, exploitant du réseau, mettent en œuvre des mesures, telles que :

- **la mobilisation d'interconnexions existantes c'est-à-dire le recours à d'autres ressources en eau** afin de moins dépendre du puits de la Détourbe. C'est ainsi qu'une partie de l'alimentation en eau de ce secteur peut être assurée par le captage de Gémens situé sur Estrablin ou le forage des Bielles situé à Savas-Mépin.
- **le renforcement de la recherche de fuites.**

D'autres pistes sont également à l'étude pour éviter le niveau 4, qui correspond à l'alerte crise et qui peut s'accompagner de sérieuses restrictions et coupures d'alimentation.

Les habitants des communes d'Estrablin, Eyzin-Pinet, Meyssiez, Moidieu-Détourbe et Saint-Sorlin-de-Vienne sont appelés à la plus grande vigilance quant à leur

RESSOURCE EN EAU

Tous concernés

L'Agglo travaille depuis plusieurs mois sur l'élaboration d'un plan de sobriété de la ressource en eau, avec la poursuite d'actions déjà entreprises et la mise en place de nouvelles. Celui-ci s'appuie sur 4 axes :

- réduire les fuites d'eau,
- agir sur les consommations,
- engager une réflexion sur la tarification,
- s'orienter vers la réutilisation des eaux usées.

consommation d'eau et au strict respect des mesures prévues par les arrêtés préfectoraux et municipaux.

Cette vigilance doit être mise en place par chacun d'entre nous, car l'eau, c'est l'affaire de tous, et il est indispensable d'adopter les bons gestes !



Eau potable

Réduction des fuites d'eau : où en est-on ?



L'Agglo fait un effort important sur la réduction des fuites d'eau sur le réseau d'eau potable qu'une fois détectées, sont réparées. Depuis sa prise de compétence en eau potable datant de 2020, l'Agglo s'attache à maîtriser les 189 km de canalisations qu'elle gère directement. Plusieurs dispositifs doivent être mis en place pour intervenir efficacement sur cette réduction des fuites. Parmi eux, l'Agglo développe la sectorisation des réseaux.

Qu'est-ce que la sectorisation ?

La sectorisation consiste à diviser un réseau de distribution en secteurs isolés hydrauliquement et entre lesquels les flux d'eau sont quantifiés.

Elle permet la surveillance du débit de fuite au niveau du réseau et pour chaque secteur.

La distribution d'eau est donc cloisonnée et permet une analyse secteur par secteur. Cette action aide à comprendre le fonctionnement du réseau et permet de maîtriser le taux de perte d'eau. La différence entre le volume d'eau au compteur de production et le volume d'eau facturé apparaît clairement et permet d'identifier les secteurs sur lesquels une campagne de recherche de fuite doit être lancée.

La direction du cycle de l'eau réalise donc depuis plusieurs mois un travail de fourmi consistant à étudier le maillage du réseau, afin de connaître et maîtriser les différents tracés des canalisations. La localisation et l'identification des différentes pièces hydrauliques sur le réseau, comme les bouches à clé, les vannes, les débitmètres et compteurs, sont des points de départ à la sectorisation.

■ **Vous souhaitez en savoir plus sur comment économiser l'eau à la maison et alléger vos factures :** <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/astuces-economiser-leau-a-maison-alleger-factures>

La sectorisation en préventif a un réel impact tant environnemental que financier, mais ne suffit pas pour détecter l'ensemble des fuites. C'est pourquoi l'Agglo met en place d'autres outils comme l'acquisition de matériels d'écoute et de recherches de fuite, qui vont permettre d'identifier des fuites de faible débit qui ne sont pas toujours repérables avec la sectorisation.

La dernière campagne de recherche de fuite menée sur Vienne a permis de localiser 30 fuites qui ont toutes été réparées par l'équipe cycle de l'eau de l'Agglo.

Les économies d'eau ainsi réalisées s'évaluent à 131 400 m³ par an ce qui équivaut à un débit de 15 m³/heure. Cela correspond à la consommation de 1 100 foyers pendant un an (sur la base d'une consommation annuelle moyenne de 120 m³ pour un couple avec 2 enfants).

Dans notre quotidien, nous pouvons tous adopter les bons gestes et avoir à l'esprit que l'eau n'est pas une ressource inépuisable. Ne pas laisser couler l'eau, veiller à bien remplir lave-linge et lave-vaisselle à chaque cycle pour ne pas les multiplier, privilégier les programmes « éco », acheter des équipements qui consomment peu...

TRAVAUX

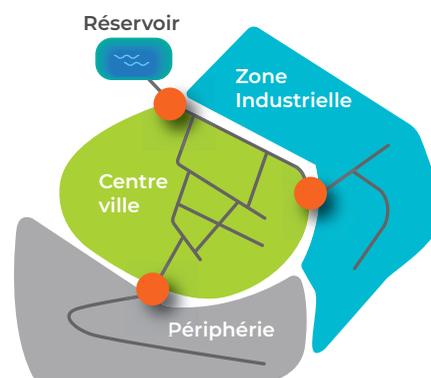
La station de pompage du captage de Gerbey réhabilitée

Situé sur la commune de Chonas-l'Amballan, le puits de Gerbey permet d'alimenter en eau potable les communes de Reventin-Vaugris et Chonas l'Amballan (en partie), ainsi que 8 communes du territoire d'Entre Bièvre et Rhône Communauté. Suite à la dissolution du syndicat des eaux de Gerbey-Bourrassonnes fin 2022, l'Agglo a repris la maîtrise d'ouvrage des travaux initiés par le syndicat afin de sécuriser l'alimentation en eau du secteur. Les installations de pompage étant vétustes, il était devenu nécessaire de procéder à leur modernisation.

Démarrés fin novembre 2022, les travaux ont été réceptionnés en juin 2023.

Le montant de l'opération s'élève 802 000 € HT de travaux.

SCHÉMA SECTORISATION



CONSOMMATION

- Réservoir = 25 000 m³
- Périphérie = 5 000 m³
- Zone industrielle = 10 000 m³



Semaines d'information sur la santé mentale du 9 au 22 octobre 2023

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont l'occasion de sensibiliser le public aux questions de santé mentale et lutter contre la stigmatisation des personnes atteintes de troubles psychiques. Les temps forts gratuits organisés dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale s'adressent à tous : habitants, membres d'associations et professionnels.

Dialoguer avec des psychiatres

Le mardi 10 octobre 2023, un webinaire intitulé « **Accès aux soins en psychiatrie** » est organisé. Un premier temps à 12 h 30 s'adresse aux professionnels, le deuxième temps à partir de 13 h 15 s'adresse au grand public. Les docteurs Lee Aderet et Lucie Joseph, psychiatre et pédopsychiatre à l'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère pourront vous informer sur les différentes orientations concernant le sujet de la santé mentale. Vers qui se tourner en cas de besoin ? Que faire si je souhaite aider un proche ?

Découvrir au travers d'un spectacle le parcours d'une personne autiste Asperger

Les SISM offrent l'opportunité d'assister à un one man show intitulé « **Itinéraire d'un enfant coincé** » avec Maxence Labourdette vendredi 13 octobre 2023 à 20 h, à l'auditorium de la Médiathèque Le Trente. Maxence, 18 ans, autiste Asperger, parle de son parcours et de ses difficultés d'adaptation scolaire et sociale. Il aborde avec beaucoup d'esprit le thème de la différence et du handicap pour finalement révéler avec beaucoup d'humour et de recul les atouts et les richesses d'un profil atypique. La justesse du regard que Maxence pose sur le monde qui l'entoure donne un résultat très drôle, subtil et éclatant de vérité.

➤ **Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.**
À partir de 12 ans.

■ **Pour retrouver le programme complet et obtenir les liens de connexion pour le webinaire**
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Se renseigner sur la santé au forum santé de la ville de Chasse-sur-Rhône

Le **Forum Santé bien-être**, initié par le CCAS et la Ville de Chasse-sur-Rhône pour la 1^{re} fois, se déroulera le vendredi 20 octobre 2023 de 14 h à 19 h au Complexe Sportif de Moleye de Chasse-sur-Rhône. Chacun pourra redécouvrir les différents aspects de la santé à travers le bien-être social, psychique et physique. Au programme : une variété d'ateliers, d'animations et de stands d'informations.



PENSEZ-Y !

Un espace dédié à la recherche d'emploi

L'Agglo anime le lieu Ressources situé à Condrieu pour les personnes éloignées de l'emploi afin de leur permettre de rechercher un emploi dans de bonnes conditions. Après une fermeture estivale, cet espace ouvre de nouveaux ses portes en septembre.

Le lieu ressources permet aux demandeurs d'emploi de dynamiser, en groupe ou en individuel, leur recherche d'emploi près de chez eux, au travers d'ateliers collectifs de recherche d'emploi et de la mise à disposition de matériel dédié à la recherche d'emploi.

Situé dans les locaux de la Maison des Services publics à Condrieu, le lieu ressources est ouvert chaque jeudi de 9 h à 12 h.

■ Pour en savoir plus :

• Direction de la cohésion sociale
emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr

• Lieu ressources
1, place des Droits de l'Homme à Condrieu



Rappel : adoptons les bons gestes

Le moustique tigre

Silencieux, petit, rayé noir et blanc dont une ligne blanche sur la tête et le dos (thorax), le moustique tigre sévit le jour (surtout début et fin de journée), il vole mal et se déplace dans un périmètre de 150m autour de son lieu de naissance. Il réapparaît chaque année du printemps à l'automne.

Voici les gestes simples et essentiels qu'il faut renouveler chez soi chaque semaine entre avril et novembre et après chaque averse : rangez, videz, couvrez, nettoyez, entretenez

- **matériels de jardin, jouets, déchets...** : videz tous les objets pouvant contenir ou accumuler de l'eau chaque semaine s'ils ne peuvent être retournés, rangés ou jetés.
- **récupérateurs et réserves d'eau** : couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.
- **gouttières, rigoles, regards d'évacuation** : curez-les pour éviter la stagnation d'eau.
- **piscines - bassins** : entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.



■ **Pour plus d'infos** : <https://moustigre.org/> et <https://agirmoustique.fr/>

Le frelon asiatique

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

L'Agglo participe au financement de la destruction des nids de frelons asiatiques via des conventions avec les Groupements de Défense Sanitaire du Rhône et de l'Isère. Il est donc essentiel de signaler toute présence d'individus ou de nid de frelon asiatique sur www.frelonsasiatiques.fr.

Chaque signalement est contrôlé pour s'assurer que ce sont bien des frelons asiatiques avant d'envisager les possibilités de destruction des nids.

ATTENTION : en cas de détection d'un nid, ne pas vous approcher trop près et ne pas chercher à le détruire vous-même car les frelons se sentant en danger peuvent attaquer !



©Didier Descouens, 2013

SIGNALEMENTS

Pour signaler la présence de moustiques tigres : www.signalement-moustique.fr/

Pour signaler la présence de frelons ou de nid : www.frelonsasiatiques.fr

Que deviennent nos déchets ?

Le verre

Le verre est le matériau d'emballage de référence et privilégié pour les spiritueux, les vins, la bière et l'alimentaire. Recyclable à 100 % et à l'infini sans perte de qualité, c'est un matériau « permanent », au cœur de l'économie circulaire.

Que devient-il une fois trié ?

1 Respecter les consignes de tri

C'est de nous, premier maillon de la chaîne du recyclage, dont dépend la quantité mais aussi la qualité du verre collecté. En mettant les verres d'emballage utilisés dans les conteneurs à verre, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100 %, et à l'infini.

Toutes les bouteilles, tous les pots, tous les bocaux et tous les flacons se trient et doivent être mis dans le conteneur à verre.

Les flacons de parfum, les flacons pharmaceutiques, les pots de cosmétiques, les bocaux avec une monture métallique et la célèbre rondelle orange (type le Parfait) en verre sont recyclables et sont à mettre dans les bacs à verre.

Attention : le non-respect des consignes de tri coûte cher à la collectivité.

2 Le circuit

Le verre collecté sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération suit un circuit précis :

- 1 • Il est dans un premier temps regroupé sur la plateforme de Guérin à Saint-Fons dans le Rhône.
- 2 • Il est ensuite pré-traité sur le site Sibelco à Andrézieux-Bouthéon dans la Loire.
- 3 • Puis, il est transporté à la Verrerie Verallia à Saint-Romain-le-Puy toujours dans la Loire qui fabriquera de nouvelles bouteilles.

La totalité du circuit de recyclage du verre se déroule dans un rayon de 100 km de l'Agglo

3 Pourquoi recycler le verre ?

Recycler le verre nous permet de diminuer le prélèvement de ressources naturelles. Pour chaque kg de calcin utilisé en remplacement de la matière première, une économie de 1,2 kg en matériaux vierges est réalisée. Une augmentation de 10 % de verre recyclé en remplacement de matières premières vierges permet une économie d'énergie de 3 %. Enfin, une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂.

Les nouveaux produits sont remis dans la boucle de la distribution et de la consommation

Je trie mes emballages verres en respectant les consignes

Le verre collecté est acheminé vers le centre de traitement : séparation des éléments pour leur recyclage, tri du verre par couleur

Embouteillage et conditionnement de nouveaux produits

Après sélection le verre est dirigé vers une usine verrière pour la fabrication de nouveaux emballages

PLUS D'INFOS

Retrouvez tous les points de collectes sur la carte interactive :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/carte-interactive

Les textiles d'habillement, linges de maison et chaussures

Les textiles d'habillement, linges de maison et chaussures **même usés ou déchirés**, se trient pour être recyclés. Ils doivent être déposés propres et secs dans les Points d'Apport Volontaire prévus à cet effet. Sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, 3,9 kg par habitant de textiles, linges de maison et chaussures sont collectés chaque année.

Les textiles collectés sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération suivent un circuit précis :

Ils sont acheminés pour être triés au Relais 42, entreprise à but socio-économique située à Pélussin (42) à moins de 30 km de Vienne.



Les textiles, linges de maison et chaussures (TLC) collectés sont source de bénéfices économiques, sociaux et environnementaux :

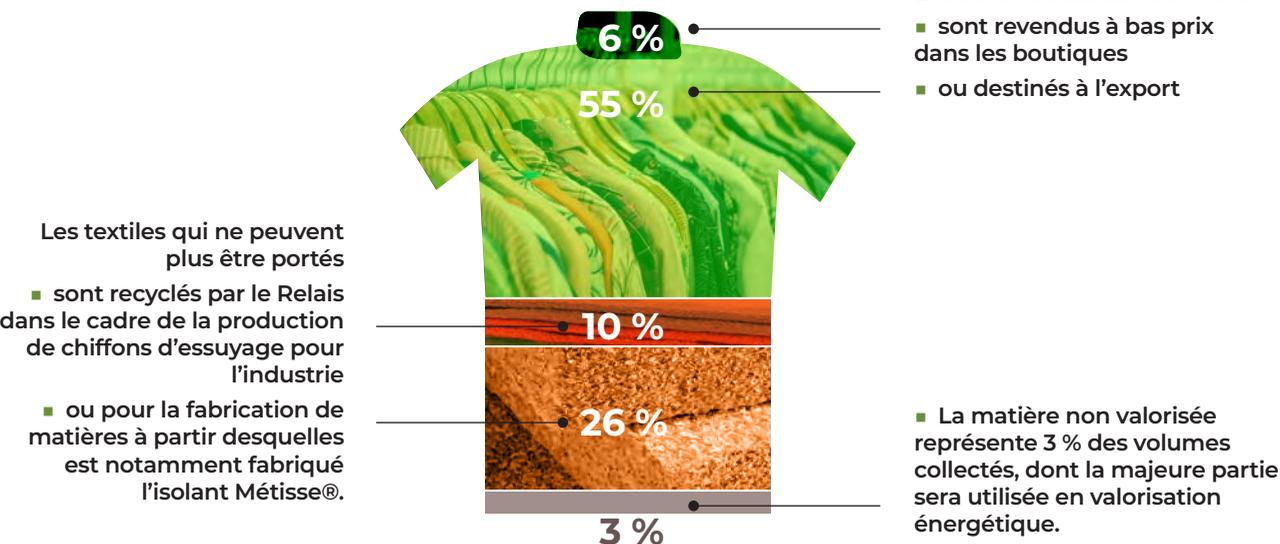
- Les TLC usagés sont transformés en nouvelles matières et produits (chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...),
- En recyclant, nous diminuons la consommation de ressources naturelles et participons activement à la création de nouvelles activités et d'emplois locaux
- En développant l'activité textile et en prenant en charge toute la filière : la collecte, le tri, la valorisation, des emplois durables pour des personnes en difficulté sont créés. En 30 ans, plus de 2 200 emplois ont ainsi vu le jour.

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.
- Utiliser des sacs de 30 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables..

Que deviennent vos dons ?

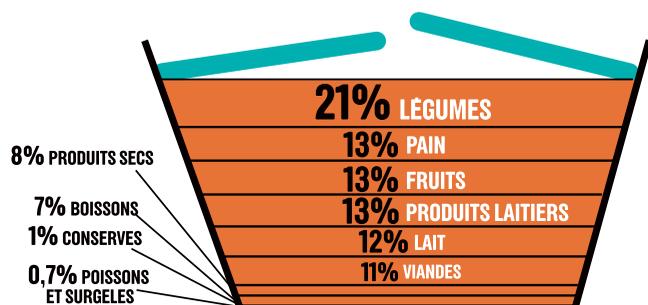
Une valorisation de vos vêtements à 97%



■ Retrouvez tous les points de collectes sur la carte interactive : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/carte-interactive

Adoptons les bons gestes pour réduire le gaspillage alimentaire

A LA MAISON, SONT GASPILLÉS



159 €

par an par pers.

29KG
par an
par pers.

En moyenne, le gaspillage alimentaire représente 29 kg d'aliments jetés par personne et par an, dont 7 kg de produits encore emballés. Le coût de ce gaspillage alimentaire est estimé à 159 € par personne et par an (Source ADEME)

Source - Recup et Gamelles : <https://www.recupetgamelles.fr/recettes/LivretAntiGaspiNumerique.pdf>

À LA MAISON

■ Avant d'aller faire les courses, **je fais le tour des placards et je prépare une liste** pour éviter d'acheter en double ou en trop grande quantité

■ J'adopte la cuisine anti-gaspi avec des **recettes pour accommoder les restes**.

Par exemple, l'association Lyonnaise Recup et Gamelles propose de nombreuses recettes anti-gaspi simples à réaliser : pancakes, gaufres ou pâte à tarte au pain sec, pesto aux fanes de carottes ou de radis, smoothies aux fruits abimés, etc.

<https://www.recupetgamelles.fr/recettes/>

■ **Je contrôle les dates de péremption et je les comprends :**

« **À consommer de préférence avant le** » = je peux manger les denrées même si la date est dépassée. Cela signifie simplement que les qualités gustatives et nutritionnelles du produit peuvent être altérées mais sans danger pour la santé.

DANS LES COMMERCES ET RESTOS

■ **Je peux acheter à prix réduit les invendus alimentaires** des commerçants et restaurants avec des applications anti-gaspi. Aujourd'hui, une vingtaine de commerces et restaurants de l'Agglo proposent régulièrement leurs invendus à petits prix.

■ Au restaurant, **je n'hésite pas à demander à emporter mes restes**. Depuis le 1^{er} juillet 2021, les restaurateurs sont tenus de proposer des contenants adaptés pour les restes de repas.

À L'ÉCOLE

L'Agglo propose des animations scolaires et périscolaires gratuites autour de la réduction du gaspillage alimentaire. L'objectif est de sensibiliser les enfants à cet enjeu et leur fournir des astuces pour agir à l'école et à la maison.

Exemple d'initiative d'une école de l'Agglo :

■ École primaire d'Eyzin-Pinet : à la cantine, des pesées des restes sont réalisées et une affiche permet d'indiquer aux enfants **le poids du gaspillage alimentaire de la semaine précédente**.

Objectif : les impliquer pour réduire ce chiffre au maximum.

L'Agglo prête aux associations et aux communes des gobelets réutilisables

À compter du 1^{er} septembre, l'Agglo, en partenariat avec Jazz à Vienne et avec le concours de Messidor, met en place un service de prêt gratuit de gobelets réutilisables à destination des associations. D'une capacité de 40 cl et sans visuel (à l'exception d'une graduation), ces gobelets sont prêtés dans des caisses dédiées de 352 gobelets.

Pour bénéficier de ce service, rien de plus simple. Il suffit de remplir le formulaire qui se trouve sur le site de l'Agglo, rubrique Valoriser et préserver > Déchets > Organiser un événement éco-responsable. La structure emprunteuse récupère la (ou les) caisse(s) de gobelets auprès de Jazz à Vienne. À l'issue de l'évènement, la structure emprunteuse rapporte les gobelets sales à Messidor à Pont-Évêque pour que les gobelets soient lavés, vérifiés et comptés. En cas de gobelet manquant ou endommagé, c'est Jazz à Vienne qui facturera la structure emprunteuse à raison de 0,50 € par gobelet.



Pour en savoir plus :
accès à la page
Organiser un événement
éco-responsable



Pour accéder
au formulaire
de demande

Nouvelle permanence d'Emmaüs à la déchèterie de Vilette-de-Vienne



Objectif : favoriser le réemploi et la réutilisation en proposant plus de solutions aux habitants

Rappel du partenariat de l'Agglo avec Emmaüs depuis 2010 :

■ Permanence à la déchèterie de Vienne : tous les samedis de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

■ Permanence à la déchèterie de Pont-Évêque : tous les mercredis de 14h à 17h



Nouvelle permanence à la déchèterie de Vilette-de-Vienne

■ Tous les vendredis de 8h30 à 11h30

> Démarrage le vendredi 1^{er} septembre.

Les bénévoles et compagnons d'Emmaüs sont présents pour recevoir les dons d'objets pouvant être revalorisés puis revendus à petits prix dans le magasin d'Emmaüs Vienne (meubles, livres, vaisselle, jouets, outillage, vêtements et accessoires, vélos, petit électroménager).



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets



Retenez les dates

du 18 au 26 novembre

> Retrouvez le programme des événements et animations sur le site de l'Agglo

Objectif compost pour tous :

que propose l'Agglo ?

À partir de décembre 2023, tous les habitants devront bénéficier d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires. Aussi, Vienne Condrieu Agglomération offre une solution adaptée à chacun, quel que soit son lieu d'habitation. En effet, l'Agglo propose gratuitement les équipements et un accompagnement (guide, formation...) permettant de produire un compost, engrais naturel à partir de nos épluchures et restes de repas.

Pour les logements individuels avec un espace extérieur privatif,

l'Agglo propose gratuitement des composteurs individuels.

À la maison, installez votre composteur sur un espace plat, en contact direct avec la terre, idéalement facile d'accès en tout temps et pas trop loin de la maison.

Pour les logements collectifs avec espaces verts,

l'Agglo propose gratuitement la mise en place de composteurs partagés dans les résidences.

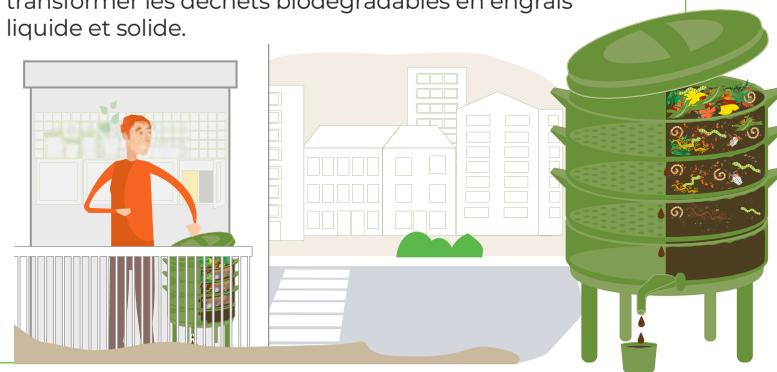
Pour effectuer la demande, il convient d'identifier au préalable deux habitants référents volontaires qui assureront le suivi du composteur et bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement de l'Agglo.



Pour les logements collectifs sans espaces verts,

l'Agglo fournit gratuitement un lombricomposteur.

Le dispositif peut être installé dans une cave, sur un balcon ou encore dans l'appartement pour recevoir les déchets de cuisine. Comme son nom l'indique, le lombricompostage consiste à utiliser des vers pour transformer les déchets biodégradables en engrais liquide et solide.



ECHANGES AVEC LES RÉFÉRENTS DES SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Avec près de 80 sites au total et 20 nouveaux mis en place depuis début 2022, la dynamique est là.

L'Agglo a organisé sa 1^{re} soirée avec les « référents » des sites de compostage partagé le mardi 13 juin 2023. Une vingtaine de participants, référents de sites en copropriétés ou en établissements se sont retrouvés avec le maître composteur de l'Agglo pour échanger sur leur pratique et ont participé à 3 ateliers de réflexion avant de partager un temps de convivialité.

Vous êtes intéressés ?

■ **Rendez-vous sur le site de Vienne Condrieu Agglomération, www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets/je-composte rubrique Mes démarches > Déchets > Je demande un composteur ou un lombricomposteur**

L'AGGLO À VOTRE RENCONTRE

La direction environnement de l'Agglo vient à votre rencontre et organise depuis 2022 des réunions dans les communes par bassin de vie pour vous initier à la pratique du compostage et vous distribuer des composteurs.

3 rencontres ont déjà été organisées : 1 à Villette-de-Vienne pour les communes de Luzinay, Serpaize, Villette-de-Vienne, Seyssuel et Chuzelles, 1 à Pont-Évêque et 1 à Trèves pour les communes de Saint-Romain-en-Gier, Échalas, Longes, les Haies et Trèves. Elles ont rassemblé et permis l'accompagnement de 554 foyers.

Les prochaines rencontres seront organisées à l'automne pour Vienne et Chasse-sur-Rhône, les habitants concernés recevront un courrier dans leur boîte aux lettres pour s'inscrire au préalable.

En complément,

l'Agglo proposera la collecte séparée des déchets alimentaires en apport volontaire

sur 3 « secteurs-pilotes » du territoire : centre-ville historique de Vienne, vallée de Gère et Grand Estressin, quartier des Georgelières à Chasse-sur-Rhône et les quartiers du Plan des Aures et des Genêts à Pont-Évêque. Sur ces secteurs d'habitat dense ou de grand collectif, les habitants pourront déposer leur déchets alimentaires dans des abri-bacs prévus à cet effet. Des ambassadeurs viendront à la rencontre des habitants concernés à partir d'octobre 2023.





Air Énergie Climat : agissons ensemble

Le territoire de l'Agglo est désormais couvert par un nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial. Après plusieurs étapes de co-construction et de concertation avec les acteurs du territoire, le nouveau plan a été adopté par l'Agglo le 26 juin 2023. Avec 90 actions, il nous engage pour les 6 années à venir.

Habitat, énergie, déplacements, industrie, agriculture : l'Agglo, ses habitants, ses entreprises s'engagent pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, leur consommation énergétique... Vous aussi, vous pouvez agir ! Zoom sur la qualité de l'air qui nous concerne tous.

La qualité de l'air est l'affaire de tous

La qualité de l'air a d'importantes conséquences sur la santé et l'environnement. En France, le coût de la pollution atmosphérique est évalué entre 70 et 100 milliards d'euros par an. Sur la période 2016-2019, Santé Publique France estime que « chaque année près de 40 000 décès seraient attribuables à une exposition des personnes de 30 ans et plus aux particules fines (PM2,5) ».

Nous sommes tous concernés par la qualité de l'air : l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations et les citoyens doivent conjuguer leurs efforts pour garantir à chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Plus d'infos

www.atmo-auvergnhonealpes.fr



Respectons les gestes à adopter en cas d'épisodes de pollution

Un épisode de pollution est observé quand la concentration d'un ou plusieurs polluants dépasse les seuils réglementaires horaires ou journaliers. Il existe plusieurs niveaux : le seuil d'information puis deux niveaux d'alerte. L'Agglo informe la population des pics de pollution sur sa page facebook, sur son site internet et via ses communes membres.

Trois pictos ont ainsi été créés pour sensibiliser les habitants.

Que devons-nous faire en cas d'alerte pollution ?

- **Maintenir les activités modérées** (vélo, marche, jeux dans le parc...) mais réduire, voire reporter, les activités physiques intenses susceptibles d'entraîner un essoufflement (football, course à pied...)
- **Si vous ressentez une gêne respiratoire** ou cardiaque, prendre conseil auprès d'un professionnel de santé.

- **Privilégier les sorties plus brèves** et demandant le moins d'efforts.
- **Continuer d'aérer les locaux** au moins 10 minutes par jour.
- **Être vigilants** et adopter des gestes spécifiques vis-à-vis des personnes vulnérables et sensibles.
- **Respecter les recommandations et mesures préfectorales prises en fonction du niveau et du type de pollution** (exemple : restriction de la circulation des véhicules les plus polluants selon la vignette crit'air).



LES RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE ÉNERGIE

Ne pas brûler les végétaux

Lors de la combustion, plusieurs polluants sont émis parmi lesquels des particules d'hydrocarbures et des dioxines. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, le brûlage des végétaux pollue fortement l'atmosphère et participe aussi au dérèglement climatique. Il provoque également un risque pour la santé de ceux qui respirent cet air pollué (les membres de la famille, les voisins, les promeneurs...).

Les végétaux sont une ressource

- Disposés en paillage au pied des plantes, les feuilles mortes, tontes de pelouses voire petits branchages (préalablement broyés à la tondeuse) permettent de limiter les arrosages et la prolifération de « mauvaises herbes ».
- Compostés, ils enrichissent notre sol gratuitement
- Nous pouvons aussi déposer nos végétaux dans l'une des 5 déchèteries de l'Agglo et à la compostière située à Eyzin-Pinet.

Mettre ses végétaux dans son bac à ordures ménagères ou pire les brûler, est interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À RETENIR

L'impact environnemental de votre trajet en déchèterie est sans rapport avec celui du brûlage. 50 kg de végétaux brûlés émettent autant de particules qu'une voiture essence récente parcourant 18 400 km !

Plus d'informations sur le site de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône Alpes

<https://www.atmo-auvergnhonealpes.fr/>

REPLACER VOTRE ANCIEN APPAREIL DE CHAUFFAGE AU BOIS

L'Agglo reconduit son aide jusqu'à 1 500 € pour vous équiper d'un appareil performant, plus économe, moins polluant et améliorant votre confort.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de la prime, obtenir des conseils pour remplir votre dossier de demande d'aide ou vous renseigner sur les différents appareils éligibles, consultez la page dédiée sur le site internet de l'Agglo et contactez :

AGEDEN (Association pour une gestion durable de l'énergie) :

04 76 23 53 50

ou primeairbois-agglo@ageden38.org

JUSQU'À
1 500 €
GRÂCE À
LA PRIME !



L'Agglo accompagne les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement en mettant à leur disposition l'Espace Énergie. Celui-ci est dédié à toute personne qui a un projet d'économie d'énergie, de rénovation énergétique ou d'énergie renouvelable !

■ Si vous habitez dans l'Isère :

04 76 14 00 10

info@infoenergie38.org

■ Si vous habitez dans le Rhône :

04 37 48 25 90

particuliers@alte69.org

L'Espace Énergie organise des visites et conférences tout au long de l'année. Voici

les animations proposées au cours du dernier trimestre 2023. Notez dès maintenant ces dates sur votre agenda ! Nous vous communiquerons tous les détails (horaires, lieux...) dès la rentrée de septembre sur le Facebook de l'Agglo et sur son site internet.

Septembre

- 22-24 septembre - **Salon de la rénovation et de l'habitat**, au Manège à Vienne

Octobre

- 10 octobre - pour les copropriétés : **conférence « Évolution des réglementations en copropriété & solutions »**, au siège de l'Agglo
- 18 octobre - pour les particuliers : **conférence sur le chauffage avec dominant chauffage bois**, au siège de l'Agglo

Novembre

- 16 novembre - pour les copropriétés : **soirée thermographie**, au siège de l'Agglo
- 29 novembre - pour les particuliers : **rénover en sobriété**, lieu à définir

Décembre

- 6 décembre - pour les particuliers : **atelier bois-bûche**, lieu à définir
- 13 décembre - pour les particuliers : **soirée thermographie**, lieu à définir

Développement touristique :

l'Agglo poursuit son engagement

Un nouvel équipement touristique pour le territoire

Afin d'accroître l'attractivité touristique du territoire, les élus ont souhaité créer un belvédère paysager, architectural et scénique sur les coteaux viticoles à Tupin et Semons, qui disposent d'un site idéal.

Le tourisme est un levier économique important pour l'Agglo et notre territoire bénéficie d'atouts remarquables, c'est pourquoi les élus ont décidé de se doter d'un schéma touristique qui guide leur action dans ce domaine. Zoom sur deux projets touristiques emblématiques !



- 1 Accès promenade belvédère
- 2 Accès à l'église
- 3 Plateforme PMR
- 4 Jardin du belvédère
- 5 Connection placette > promenade (sans emprunter le belvédère)
- 6 Église
- 7 Perron accès église
- 8 Espace scénique : placette de l'église
- 9 Accès promenade belvédère
- 10 Cure

Le projet consiste à aménager un site qui offre un point de vue spectaculaire. Au travers d'une conception originale, cet équipement a pour objectif de mettre en valeur les paysages et d'offrir un lieu d'accueil pour les évènements.

C'est le premier panorama dégagé sur le Rhône que l'Agglo aménagera en début d'année 2024. **Ce belvédère est pensé**

comme une ligne dans le paysage. Il s'intègre dans une couronne de platanes sans dénaturer la morphologie du village.

Perché au-dessus de paysages magnifiques et de grands panoramas ouverts sur la nature, ce belvédère est une promesse d'évasion et de dépaysement...

Ce belvédère sera aussi le support

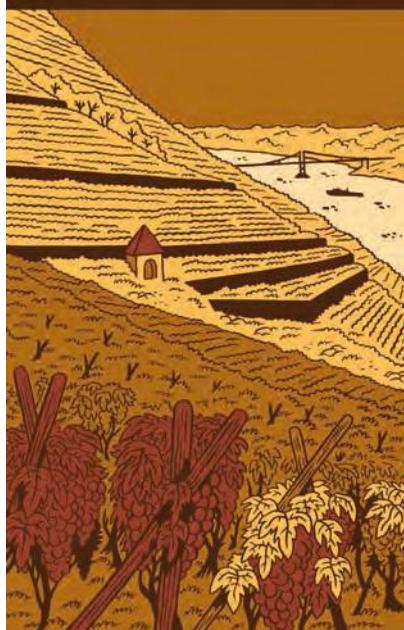
d'animations et de manifestations : théâtre, musique, dégustations...

Celui-ci a été imaginé avec différents espaces : promenade, jardin, placette de l'église et assises pouvant faire office de gradins, offrant ainsi de nombreuses fonctionnalités.

Ce belvédère est le fruit du travail de jeunes architectes, Collection Architectes, installés à Grenoble.



Côteaux de Condrieu et de la Côte-Rôtie



Tirer bénéfice de notre position stratégique

Le territoire bénéficie d'une position géographique qui connaît un flux de transit exceptionnel au plan européen. En effet, ce sont en moyenne plus de 70 000 véhicules par jour qui empruntent le tronçon de l'A7 entre Vienne et Orange. Soit plus de 25 millions de véhicules par an qui traversent notre territoire sans avoir forcément connaissance de ses atouts et de ses richesses.

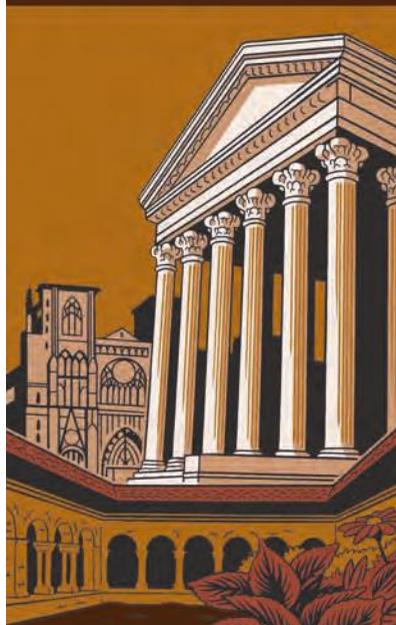
Afin de tirer profit de ce flux de touristes potentiels, l'Agglo a travaillé de longs mois sur le projet de renouvellement des panneaux d'information touristique sur l'A7. C'est ainsi que 6 panneaux, 3 en direction du sud, 3 en direction du nord ont été implantés en début d'année. Cette signalétique s'appuie sur les points forts du territoire, véhicule de notoriété : le patrimoine de Vienne, riche d'une histoire de 2 500 ans, le festival Jazz à Vienne, premier événement culturel de la Région Auvergne Rhône-Alpes et enfin les célèbres côteaux de Côte-Rôtie et de Condrieu.

signalisation touristique depuis les principaux axes secondaires d'entrée du territoire : Nord et Sud avec la N7 et la RD 386 et depuis l'Est avec la RD 41 et RD75C et 502 en amont.

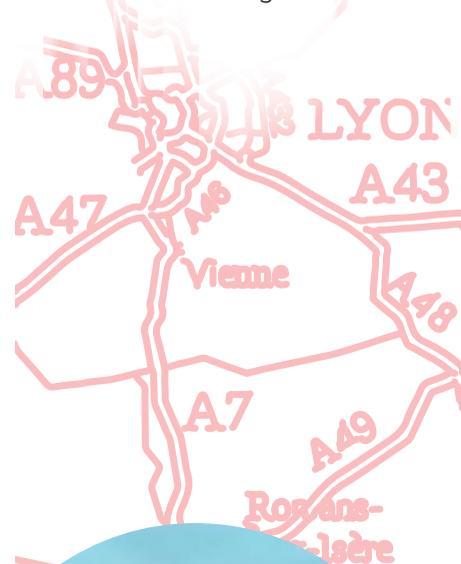
Des panneaux seront ainsi implantés suivant 3 thématiques :
patrimoine avec le château de Septème, le musée de Saint-Romain-en-Gal, le temple, la cathédrale, la pyramide ; **Jazz à Vienne** avec le théâtre antique et Cybèle ; **vins et gastronomie** avec le Condrieu et le Côte-Rôtie et la rigotte.

Dans le même esprit, l'Agglo souhaite initier une nouvelle

Vienne, 2500 ans d'histoire



Jazz à Vienne





Tourisme

Les bons plans à partager

Vienne Condrieu Tourisme a pour objectif de promouvoir le territoire de l'Agglo auprès des publics régionaux et nationaux. C'est dans cet objectif que l'Office de Tourisme met en musique les événements du territoire, qui sont aussi destinés aux habitants des 30 communes de l'Agglo. Voici une petite sélection d'activités et d'événements que vous pouvez aussi partager avec vos amis et votre famille.



Tous les jours, toute l'année

Plongée grandeur nature dans l'histoire des Templiers à Vienne

Il y a la Fête Historique pour replonger au temps des Templiers chaque année en septembre à Vienne. Désormais, un City Game propose de revivre à tout moment cette étape clé du Moyen-Âge.

Quoi de mieux qu'un jeu d'extérieur pour revenir sur cet événement qui a marqué la ville de Vienne ? Une aventure familiale qui débute au pavillon du tourisme et se poursuit au cœur de la ville au travers de nombreuses énigmes. On passe évidemment par la cathédrale Saint-Maurice.

Le bon plan en famille ou avec des amis

Un Kit permettra de vivre cette expérience de 4 à 6 joueurs. Si vous êtes plus nombreux, prévoyez deux kits et challengez-vous. Prenez le temps et retrouvez-vous au fil de la journée à la terrasse d'un de nos nombreux bars, autour d'une glace, voire un p'tit resto ?



L'étape 11 de la ViaRhôna entre Vienne et Sablons

Longue de près de 33 km pour un trajet d'un peu plus de 2 h, l'étape 11 de la ViaRhôna offre une grande variété de paysages. Au départ de Vienne, on longe les vignobles en terrasse de prestigieuses appellations et les premiers vergers de la vallée du Rhône. On s'offre une halte grandeur nature à l'Île du Beur, témoin du Rhône sauvage. Voie verte tout le long sauf à l'entrée dans Sablons.

Le bon plan en famille ou avec des amis

On y va à vélo en louant sa monture, classique ou VAE, au pavillon du tourisme de Vienne Condrieu et profitez des tarifs résidents à -50%



3 parcours de Géocaching

Avis aux amateurs de chasse aux trésors : il faut stopper l'invasion des Gnolus, de petites mascottes aux allures loufoques !

Le but est simple : entre amis ou en famille, accompagné d'un smartphone et en téléchargeant une application gratuite, les joueurs se placent au départ de la quête indiquée sur la carte.

Au fil du parcours, les joueurs, appelés les Gones, rencontrent ces petits êtres loufoques avec plusieurs énigmes à différentes étapes. Elles conduisent les joueurs à découvrir l'histoire des lieux et de leurs monuments emblématiques. Aucun temps n'est imposé pour pouvoir profiter de l'aventure au maximum.

En 2023, trois parcours ont été lancés sur le territoire de Vienne Condrieu :

- « Roule Barrique » à Condrieu : 11 étapes sur 4 km autour de l'histoire des vins et des spiritueux.
- « L'Art et la Pranière » à Chonas-l'Ambellan : 9 étapes sur 3,5 km autour du savoir-faire
- « Vienna, vidi, vici ! » à Saint-Romain-en-Gal : 11 étapes sur 3,5 km autour de la cité antique de Vienne.

Le bon plan en famille ou avec des amis

Profitez de ce parcours avec les plus jeunes pour enchaîner votre journée sur une autre activité sur le secteur : Wam Park, cyclodébut, etc. Et le tout avec un pique-nique que vous aurez acheté dans un des magasins de producteurs du territoire.



Événements

Tourisme



15 AU 17 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

À l'occasion de leur 40^e édition, les Journées Européennes du Patrimoine ont cette année pour thème le patrimoine vivant (voir pages 36 et 37).

Le bon plan en famille ou avec des amis

Vienn'à table

Les membres des HCR (hôteliers, cafetiers et restaurateurs) de Vienne inaugurent une balade gourmande au cœur du centre historique de Vienne, qui conduira les participants à la découverte de 12 restaurants mettant en avant des produits artisanaux et des savoir-faire uniques. Au programme de ce parcours, la dégustation d'une ribambelle de bouchées exquises ponctuée d'une découverte de vins locaux, dans un lieu d'exception.

24 ET 25 SEPTEMBRE

Vinalia : Festival des cultures gastronomiques

L'événement Vinalia est de retour. Il sera organisé pour la première fois sur deux jours au musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal/Vienne. Un voyage gastronomique qui entend explorer, conforter et faire comprendre les pratiques culinaires romaines.

Le bon plan en famille ou avec des amis

Des dégustations et un village gourmand mettant en valeur les vins régionaux, les fromages, les salaisons, les fruits et les légumes qui font la richesse du Rhône et de Vienne Condrieu Agglomération. Les midis : un espace « bistrot » mettant en valeur ces produits et samedi soir : un grand repas festif.



7 ET 8 OCTOBRE

Foire de Vienne et ses salons thématiques

Salon de la gastronomie, salon des arts de la table, salon de l'automobile, salon du bien-être, salon livre et jeu et salon de l'artisanat d'art, la Foire de Vienne permet aux visiteurs de vivre une expérience unique et faire des bonnes affaires.

Le bon plan en famille ou avec des amis

Dans ce salon, petits et grands pourront déguster et découvrir des nouveautés à « prix Foire ». La Foire est aussi une belle occasion pour tous de jouer : jeux en bois géants, arts du cirque (jonglerie, diabolos, échasses, rolla-bolla, boule...), city game...

DU 19 AU 22 OCTOBRE

10^e Fascinant Week-end Vignobles & Découvertes

Le Fascinant Week-end se déroule dans un paysage d'automne flamboyant sur les vignobles. D'Ampuis à Malleval, de Condrieu à Chavanay, ce long week-end promet un voyage festif, insolite, authentique à la rencontre de crus d'exception et de ceux qui les façonnent à la main.

Le bon plan avec des amis

Une soirée de gala « de cave en cave » le jeudi soir sur la commune de Chavanay : un repas itinérant en cinq étapes très proches les unes des autres.

Le bon plan en famille Des brunchs chez les vigneronns le samedi ou le dimanche midi, concoctés par des restaurateurs locaux et accompagnés des vins du domaine.

SAMEDI 21 OCTOBRE

3^e Trail en Côte-Rôtie à Ampuis

Courir ou marcher entre des vignes. Tracé par des vigneronns traileurs, le Trail en Côte-Rôtie propose des parcours qui serpentent sur des chemins traversant les coteaux escarpés du célèbre vignoble.

Le bon plan en famille ou avec des amis

Les courses pour les enfants (entre 500m et 2km) et la randonnée qui offre la possibilité de partir à la découverte de ces vignobles avec, au choix, 10 km ou 15 km de balade. Un village exposants à Ampuis proposera animations et food-trucks.

SAMEDI 4 NOVEMBRE

Les Pressailles de Vitis Vienna à Seyssuel

Chaque premier samedi de novembre, Les Pressailles mettent en lumière un vignoble antique, Vitis Vienna. Ce dernier rendez-vous de l'année donne l'occasion de rencontrer la vingtaine de vigneronns qui lui a redonné vie dans les années 90 et marque l'arrivée du nouveau millésime.

Le bon plan en famille ou avec des amis

Vitis Vienna City Tour au départ de Seyssuel ; une balade en city tram dans le vignoble de Vitis Vienna, matin et après-midi.

25 ET 26 NOVEMBRE

29^e édition de Sang d'Encre à Vienne

Sang d'encre, ce sont les journées autour de la littérature policière. Le programme 2023 ne sera disponible que début septembre.

Le bon plan en famille ou avec des amis

Vous pourrez jouer, dénicher de vieux « Polars », ou tout simplement bouquiner dans un espace détente et prendre un verre au Café-Polar.



Reprise d'entreprises : ça marche !

La reprise d'une entreprise est une aventure passionnante mais elle s'anticipe et se prépare ! Découvrez les témoignages d'agriculteurs, industriels et commerçants qui ont fait ce choix, en s'entourant des partenaires qui accompagnent les entrepreneurs, pour une reprise réussie. Ne restez pas seul, l'agence éco est là pour vous guider dans vos démarches.

« Pharmacienne diplômée depuis 2017, j'avais en projet de devenir propriétaire d'une officine. Je cherchais à reprendre **une activité dans une ville vivante et j'ai découvert cette pharmacie de quartier**, dans la vallée de Gère, où la **proximité avec les clients est importante**. J'en suis propriétaire depuis octobre 2022. La reprise de l'activité s'est faite avec l'aide d'une agence spécialisée, comme c'est le cas pour toutes les reprises de pharmacies. Tout s'est bien passé, même si j'ai dû régler plusieurs problématiques administratives et logistiques à mon arrivée, un cas de figure assez classique... L'équipe en place (trois professionnels) est restée à mes côtés. Ce projet de reprise est important pour moi, le but est de rester à la tête de cette pharmacie le plus longtemps possible. »

Fanny Serzian,
pharmacie Saint-Martin
Vienne



Annick Cellard, Fleurine Choron
et Benjamin Cellard,
La Ferme du Chipier
Tupin-et-Semons

Productrice d'œufs en agriculture biologique depuis 2006, Annick Cellard s'est associée avec ses deux enfants en 2021. Avec l'objectif que Fleurine Choron et Benjamin Cellard prennent sa suite à la tête de la ferme dans quelques années. En 2021, Fleurine Choron était installée dans l'Allier avec un métier bien différent : « Je réfléchissais à une reconversion professionnelle quand mon père, associé avec ma mère, a annoncé qu'il prenait sa retraite. Ce fut le déclic. **Je trouvais dommage que l'activité de la ferme s'arrête. Je ne regrette pas mon choix** : c'est un métier varié et intéressant qui me plaît beaucoup, même si les contraintes sont nombreuses. »

« Le fait que mes enfants se soient associés avec moi est une bonne nouvelle, explique Annick Cellard. Vendre la ferme à une tierce personne aurait été décevant... »

« Dès notre arrivée dans la ferme, nous avons reçu beaucoup d'aide de la part du juriste et du comptable, continue Fleurine Choron. Nous avons passé du temps avec eux, ce qui s'est avéré essentiel pour nous installer sereinement. **Nous avons eu la chance d'arriver dans une exploitation qui tournait bien**. Ma mère avait tout lancé toute seule, fait sa clientèle, construit des bâtiments... Toute la base de travail était là. C'est un gros atout. »



Julie et Matthieu Boissonnet,
La Ferme du Tillet • Estrablin

« Nous avons racheté l'exploitation en 2012, alors que nous avions 21 et 25 ans. Ce projet de reprise de la gestion d'une ferme avait mûri depuis notre rencontre au lycée agricole.

La transmission de l'exploitation, que mon mari connaissait car il venait donner des coups de main au propriétaire, s'est faite pendant un an avec l'appui de la Chambre d'agriculture. Cette période de transition s'est avérée essentielle pour s'approprier les lieux. **Nous sommes partis de zéro, en utilisant nos compétences complémentaires pour faire progresser notre exploitation au fil des années, avec passion.** »



Vincent Boullard,
ACFD · Luzinay

« J'avais en tête de devenir gérant d'une entreprise depuis le démarrage de ma carrière. Projet que j'ai mené à bien en 2020 en rachetant ACFD, spécialisée dans les chaînes de manutention. Je cherchais cette typologie d'entreprises dans la région et j'ai découvert cette société qui remplissait plusieurs de mes critères. La Chambre de commerce et d'industrie ainsi que le CRA (Association Cédants Repreneurs d'Affaires) m'ont bien épaulé pendant la phase de recherches puis jusqu'à l'acte d'achat. J'ai ensuite été suivi par l'association Réseau entreprendre Isère*. Cet accompagnement, qui se termine à la fin de l'année 2023, m'a permis de bénéficier d'un prêt à taux zéro. Je bénéficie aussi d'un parrainage par un chef d'entreprise, qui avait lui-même été accompagné par le passé. C'est très précieux. Le bilan des trois premières années d'activité d'ACFD depuis la reprise est très bon, **nous avons doublé notre effectif et notre chiffre d'affaires**. C'est encourageant pour la suite et notre installation dans de **nouveaux locaux dans la zone du Rocher, à Estrablin**, devrait permettre de poursuivre sur cette dynamique. Être bien accompagné tout au long de la reprise d'une entreprise me paraît essentiel pour se poser les bonnes questions, évaluer les risques, avoir une vision différente. J'ai été soutenu à différents niveaux, et je le suis encore. C'est important.



Antoine Belnou, Cartec
Chasse-sur-Rhône



« La transmission de Cartec, en 2020, s'est faite via mon réseau professionnel. Le courant est bien passé avec l'ancien propriétaire de Cartec, puis tout s'est enchaîné. Le gros avantage de cette reprise ? Le formidable potentiel de développement de Cartec que j'avais détecté.

J'ai toujours été dans l'état d'esprit de reprendre une entreprise et pas d'en créer une. Pour cela, il fallait que je sois bien accompagné. Après une première expérience peu concluante avec un expert-comptable, je me suis tourné vers un de ses confrères avec qui j'ai tout de suite bien senti les choses. Il a été honnête avec moi concernant la reprise de Cartec : c'était possible mais cela ne serait pas facile.

La réussite d'une transmission d'entreprise est liée au projet mené et à la personnalité de l'entrepreneur. Avant de se lancer, **on a souvent peur de l'échec, ce qui peut être une bonne chose car cela oblige à bien réfléchir à ce qu'on fait**. Mais il faut évaluer le projet de manière factuelle. Il n'y a jamais d'entreprise idéale dans une reprise, et il n'y a jamais de projet sans risque.

Côté cédants, je suggérerais de se faire conseiller pour avoir un regard objectif sur leur entreprise. Beaucoup en surestiment en effet la valeur financière, ce qui est souvent à l'origine de l'échec de la vente. »



Vincent Ginoux, Productiv'industrie · Estrablin

« J'ai repris la SARL Morel en 2020, notamment grâce au soutien de l'association Réseau entreprendre Isère, soutenu par Vienne Condrieu Agglomération.. Le prêt à taux zéro obtenu a couvert une petite part de l'investissement nécessaire pour la reprise de cet acteur historique de la machine spéciale et de la robotique industrielle. En parallèle, l'accompagnement personnalisé de la part du Réseau a été déterminant ! Les échanges réguliers, avec mon parrain et d'autres chefs d'entreprise de l'association, ont permis de trouver des solutions et des pistes face aux difficultés. Ce soutien psychologique et technique, gratuit, s'est avéré d'excellente qualité.

En trois ans, mon entreprise a traversé de nombreux aléas (crise sanitaire, pénurie de composants venus de Chine, guerre en Ukraine et inflation) et rien ne s'est passé comme prévu. Mais au-delà de ces incertitudes, je retiens la formidable aventure humaine que j'ai vécue. **Je me suis renforcé, j'ai gagné en compétences et j'ai développé ma propre résilience. Tout ceci grâce, en grande partie, aux soutiens que j'ai reçus de la part de différents partenaires, dont l'Agence économique de Vienne Condrieu Agglomération.** »



Anaïs Devun, Les Cochons d'Anaïs • Les Haies

« J'ai repris en 2022 les terres d'une exploitation laitière aux Haies, où j'ai installé mon activité d'élevage de porcs en plein air en agriculture biologique. La ferme, de petite taille, correspondait pleinement à mes attentes. J'avais lancé mon entreprise agricole en 2020 via le test agricole, dans deux exploitations différentes. **Ce dispositif novateur, peu connu, permet de tester en grandeur nature la faisabilité de devenir paysan ou éleveur.** Cette phase de test, menée avec la couveuse régionale AURA et l'Addear du Rhône (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural soutenue financièrement par Vienne Condrieu Agglomération), présentait de nombreux avantages. Je fonctionnais comme si j'étais à mon compte, de manière autonome, sauf que je bénéficiais d'un appui solide. Et j'étais « couvée », ce qui me permettait de mûrir mon projet et d'éviter les écueils. Au moment de mon installation aux Haies, alors que mon projet fonctionnait depuis deux ans et demi, j'avais donc déjà une trésorerie et une ferme qui me correspondait pleinement. Je conseillerais le test agricole sans hésiter. Il m'a permis de tester mon activité avant de m'installer dans la ferme dont je rêvais. »



Jérémy Guinet, Ferme Guinet père et fils • Eyzin-Pinet

« Depuis le départ à la retraite de mon père et le retrait de ma sœur en janvier 2023, je gère seul l'exploitation familiale, transmise depuis plusieurs générations. Passionné par l'élevage depuis petit, j'étais devenu associé de la ferme en 2017. En 2018, j'ai développé la vente directe de volailles en complément de l'élevage de génisses. Sans l'opportunité de mettre en place ce projet, la reprise de la ferme aurait été beaucoup plus compliquée.

Je suis ravi d'avoir repris l'exploitation grâce à de nombreux conseils et soutiens extérieurs. Depuis deux ans, je suis notamment suivi par la Chambre d'agriculture et l'Agence éco de l'Agglo : j'ai pu mieux analyser mes projets et être aidé sur les aspects administratifs et financiers. Il me semble primordial d'être accompagné lors de la reprise d'une exploitation pour poser les choses et prendre son temps avant de prendre des décisions. Avec le regard de personnes extérieures à l'exploitation, on évite de faire des erreurs qui peuvent avoir de lourdes conséquences. »

Agence
Vienne Condrieu
Agglomération **éco**



■ Plus d'infos
entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 74 78 89 00 ·

**Cédric Devirieux,
Vienne image Phox
Vienne**

« J'ai repris ce commerce dans lequel je travaillais depuis plus de 25 ans aux côtés de ma collègue employée ici depuis 35 ans. Ce projet de reprise a été mis en œuvre dès 2018, mais après quelques retards, le processus a abouti fin 2022, et j'en suis ravi car je ne voyais pas d'autre futur pour ma carrière. Et il aurait été dommage que cette institution viennoise de l'après-guerre disparaisse... Mon projet a été mûrement réfléchi, c'est la clé de la réussite. Avant de se lancer dans une reprise d'activité, il faut connaître les enjeux, sa clientèle, ses fournisseurs et les différents intervenants qui vous entourent car le processus de reprise est complexe et long. **J'ai mené à terme ce projet car je crois au commerce indépendant et de proximité,** avec de vraies dynamiques à mettre en place, plein d'activités à développer et de belles années à venir pour notre boutique. »





Yoplait : Un investissement majeur à Vienne pour accélérer l'innovation

La marque à la petite fleur, disposant d'une de ses 3 usines françaises à Vienne, a réalisé un investissement d'envergure en juin 2023. Avec l'arrivée d'une conditionneuse au sein du centre de recherche et développement isérois, le groupe peut développer les produits innovants pour mieux répondre aux besoins des consommateurs. Entretien avec Aurélie Lours, responsable opérations du Centre de R&D de Yoplait.

Agglomag : Pourriez-vous nous présenter l'usine Yoplait de Vienne en quelques mots ?

C'est ici que sont fabriqués, avec du lait 100 % français, une partie des produits qu'on retrouve sur le marché français et européen, comme les emblématiques Panier de Yoplait. Environ 300 personnes travaillent dans l'usine, à côté de laquelle se trouve le centre de recherche et développement du groupe. Créé en 2006, ce centre R&D, unique en France et fort de 70 collaborateurs, est le lieu où les produits Yoplait de demain voient le jour. C'est là que nos équipes améliorent les produits existants ou en créent de nouveaux dans l'objectif de satisfaire au mieux les besoins et envies des consommateurs.

Agglomag : Les innovations sont testées sur place dans un mini-site de production, n'est-ce pas ?

Tout à fait. Nous disposons d'une halle pilote bien équipée capable de reproduire toutes les étapes de fabrication d'un yaourt, à plus petite échelle.

C'est un outil indispensable pour développer nos produits. Nous y testons en petites quantités plus de 500 recettes chaque année.

Pour optimiser le fonctionnement de cette halle, nous avons réalisé un investissement clé en juin 2023, après un an et demi de préparation.



LES DATES CLÉS

1965

création de la marque Yoplait

1966

inauguration de l'usine Yoplait de Vienne

2021

le groupe coopératif Sodial (16 055 éleveurs et 9 008 collaborateurs) devient propriétaire à 100 % du groupe Yoplait

Juin 2023

installation d'une conditionneuse au sein du Vienne technical center

Nous disposons désormais d'une conditionneuse qui nous permet de mettre nos produits en pot dans les conditions les plus proches du réel.

Agglomag : Quels sont les atouts de cette conditionneuse ?

Cette machine, fabriquée en France, est ergonomique, sécurisée, flexible et évolutive. Nous pouvons ainsi conditionner tous types de produits et de formats d'emballages et gagner en efficacité et en temps. L'acquisition de cette conditionneuse nous permet de franchir un nouveau cap dans l'innovation, et toutes nos équipes en sont très fières.

3

LE CHIFFRE

Yoplait dispose de 3 sites de production en France situés **au Mans** (Sarthe), à **Monéteau** (Yonne) et à **Vienne** (où se situe également le centre de recherche et développement du groupe)





Réussir son financement participatif

Le Parc naturel régional du Pilat en partenariat avec l'Agence économique de l'Agglo organise le **lundi 25 septembre à Condrieu** une journée autour de l'économie du proximité et du financement participatif. Cette journée qui s'inscrit dans le cadre des « Rendez-vous de mon Parc » sur la commune de Condrieu

s'adresse aux entreprises, aux associations et aux porteurs de projets. Deux ateliers sont proposés, l'un sur la communication numérique, le deuxième sur les rouages du financement participatif. La journée propose aussi un speed meeting et une visite de l'activité économique très dynamique de Condrieu, partenaire de l'opération.

Journée gratuite sur inscription

■ **Contact** : Alexia Pallay- Parc naturel régional du Pilat apallay@parc-naturel-pilat.fr 04 74 87 52 01

Formulaire d'inscription :

Ouverture de la boutique test à Pont-Évêque

Sélectionnée à la suite de l'appel à projet, **Mélike Coruk ouvre sa boutique test : Mélike Coruk Photo Vidéo au 72 montée Lucien Magnat à Pont-Évêque.**

Pendant une période de deux ans, ce nouveau commerce bénéficiera d'un local et d'un accompagnement renforcé.

C'est la 4^e boutique test que Vienne Condrieu Agglomération développe sur son territoire. Les deux premières ont permis de réaffecter deux cellules commerciales situées rue Marchande à Vienne. La 3^e boutique test a permis la pérennisation de l'activité L'encre des mariners, librairie-presse située 16 rue de Belfort à Condrieu.

**Bienvenue à Mélike Coruk !
Si les clients sont au rendez-vous,
le commerce pourra être pérennisé.**



© Mélike Coruk

La Caverne à Estrablin

Suite à un appel à manifestation d'intérêt de la commune d'Estrablin en partenariat avec l'Agence économique de l'Agglo, le projet d'Alexandre Genin et Bélinda Azzabi a été retenu. La future cave à vin et épicerie fine « La Caverne » s'installera au 33 rue du Dauphiné dans l'ancien local de la Poste, propriété de la mairie d'Estrablin. Cette épicerie fine dont l'ouverture est programmée en octobre prochain, proposera des vins, spiritueux, charcuterie et fromage à la coupe ainsi que divers produits notamment locaux et régionaux.

Bonne installation à Alexandre Genin et Bélinda Azzabi !



Agence
Vienne Condrieu
Agglomération **éco**



■ **Contactez-nous**
entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr

04 74 78 89 00 ·



Ariane pépinière fait une rentrée vitaminée !

ARIANE
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

La nouvelle campagne de recrutement est lancée auprès des entrepreneurs de services aux professionnels qui souhaiteraient embarquer à bord d'Ariane !

Le jury sera organisé le 17 octobre.

Prenez vite contact !

Côté agenda

Deux temps forts à destination des créateurs d'entreprises et entrepreneurs installés récemment sur notre territoire :

Le 5 octobre, Ariane invite le café de la création by Crédit Agricole.

Sur une matinée complète, les porteurs de projets, les entrepreneurs pourront échanger dans le cadre d'un rendez-vous individualisé avec l'ensemble des partenaires : Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère, Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Isère, Initiative Isère Vallée du Rhône, Réseau entreprendre Isère, Citéslab, Pole Emploi, l'Agence économique de l'Agglo. Une occasion rare de rencontrer sur un même site tous les partenaires de la création d'entreprise et d'avancer avec précision dans son projet d'entreprise.

Inscription obligatoire en suivant les pages facebook et LinkedIn d'Ariane.

Le 14 novembre, dans le cadre de la quinzaine de l'entrepreneuriat, Ariane Pépinière ouvre ses portes sur une journée !

Vous êtes créateur d'entreprise dans le tertiaire, vous recherchez un espace adapté au démarrage de votre activité, avec un accompagnement individuel et collectif. Cette Journée Portes Ouvertes est une excellente opportunité de visiter les locaux et d'échanger avec les pépinières installés. Le programme sera dévoilé en octobre !



■ Ariane Pépinière d'entreprises

23 bis, rue Denfert-Rochereau - 38200 Vienne
pepiniere@vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 69 46 14 90



Les jeudis de l'installation et de la transmission agricole

L'objectif de ces temps forts est de sensibiliser et d'informer sur les différents accompagnements possibles, les porteurs de projet, les futurs cédants, les élus, en s'adossant sur les actions et compétences des partenaires (Chambres d'agriculture Isère et Rhône, ADDEAR, MSA, SAFER).

- **Jeudi 23 novembre** : temps d'information sur l'espace test et le stage reprise pour les exploitants en activité (anticiper la cessation d'activité)
- **Jeudi 30 novembre** : journée s'installer sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, sur le thème de l'élevage.
- **Jeudi 7 décembre** : café / installation transmission
- **Jeudi 14 décembre** : pièce de théâtre : « Tom s'installe » salle de l'Arbuel à Condrieu



Semaine de l'industrie

L'Agence éco et ses partenaires proposent aux industriels et services d'ingénierie de participer à cette nouvelle édition de la Semaine de l'industrie du 27 novembre au 3 décembre prochain sur notre territoire.

La Semaine de l'industrie permet au grand public, et plus particulièrement aux jeunes et aux demandeurs d'emploi, de découvrir les métiers, les filières et les formations, mais aussi les femmes et les hommes qui font l'industrie.

Depuis plus de dix ans, à l'échelle nationale, cet événement suscite des vocations en montrant que l'industrie offre des carrières passionnantes, stables, formatrices, et en moyenne mieux rémunérées que dans les autres secteurs.

■ Plus d'infos

entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr

04 74 78 89 00 ·   



Les 40^e Journées Européennes du Patrimoine sur le territoire

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Un programme riche et varié est proposé les 16 et 17 septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine sur le territoire.

À Vienne et à Saint-Romain-en-Gal, ce sont 17 sites qui vous ouvrent leurs portes :

Le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal ; le Centre de Restauration et d'Études Archéologiques Municipal Gabriel Chapotat (CREAM) ; l'atelier-galerie Hanizet ; l'église Saint-Martin ; le musée de l'Industrie textile ; le cloître et l'église Saint-André-le-bas ; la maison du Chamarié ; la salle du patrimoine ; le centre d'art contemporain - la halle des Bouchers, la galerie Test du Bailler, la galerie Lety ; le collège François Ponsard ; l'hôtel de ville ; la galerie Minus ; le temple d'Auguste et de Livie ; Calicocoon ; le Théâtre antique ; la cathédrale Saint-Maurice ; le musée des beaux-arts et d'archéologie ; le service animation du patrimoine ; le pavillon du tourisme ; l'auditorium et la médiathèque du Trente.

Retrouvez les détails des visites, des conférences et ateliers proposés sur vienne-condrieu.com

Le programme est aussi disponible en version papier au Pavillon du tourisme, à la mairie de Vienne et de Saint-Romain-en-Gal et bien sûr auprès des sites qui participent à cette 40^e édition.

Les Journées du Patrimoine en dehors de Vienne

A • VILLETTE-DE-VIENNE

■ Visite d'un verger centenaire et de la distillerie

Maison Colombier • 523 route de Marnes poire-colombier.com

Découverte des techniques de production de la poire Williams et de distillation. La visite se déroule autour des bâtiments d'exploitation avec une présentation du verger centenaire et des différents travaux effectués durant l'année, notamment la mise en bouteille de la poire. Puis, vous découvrirez l'alambic et la technique de distillation avant de déguster quelques produits.

- Samedi et dimanche à 9h30, 10h, 14h15, 15h15 et 16h15
- Durée : 1h30

B • LUZINAY

■ Découverte de la Chapelle d'Illins
Route de la chapelle • Hameau d'Illins

Des bénévoles de l'association « La Chapelle d'Illins », dont l'implantation à cet endroit remonte sans doute au XI^e siècle, accueilleront le public pour répondre à toutes les questions au sujet de ce lieu de culte, du hameau qui l'entoure et sur l'histoire de Luzinay. Petite exposition de peintures ornithologiques.

- Samedi de 15h à 18h et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 19h

C • SEYSSUEL

■ Vitis Vienna Tour
Place de la Mairie

Prenez place à bord du City Tram pour une balade qui vous conduira au cœur du vignoble de Vitis Vienna. Au cours de l'excursion commentée, découvrez les spécificités du terroir viticole et laissez-vous conter son histoire de plus de 2 000 ans. En option : dégustation de vins de Vitis Vienna au retour de la promenade.

- Dimanche à 14h30 et 15h30
- Durée : 1h
- Tarif : 4 € (14 € avec dégustation)

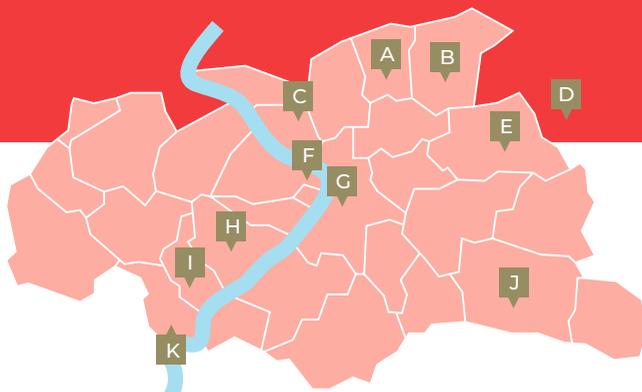
E • SEPTÈME

■ Visite du château de Septème, de ses jardins et de ses remparts
351 route des Remparts
chateau-septeme.com

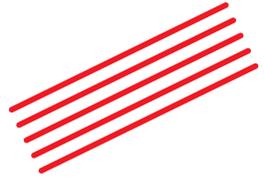
Ce joyau du Dauphiné est un château habité par la même famille depuis 250 ans. La nouvelle génération offre une visite du château, des jardins et des remparts, classés Monuments historiques. L'occasion de remonter les siècles.

- Samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Tarif : 9,50 € (6,50 € pour les enfants)





- A VILLETTE-DE-VIENNE
- B LUZINAY
- C SEYSSUEL
- D ST-GEORGES- D'ESPÉRANCHE
- E SEPTÈME
- F ST-ROMAIN-EN-GAL
- G VIENNE
- H AMPUIS
- I TUPIN-ET-SEMONS
- J EYZIN-PINET
- K CONDRIEU



H • AMPUIS

■ Rencontre avec Lionel Pinot, auteur du livre *Les Plus Grands vins du Rhône Nord*

Le caveau du Château 6 route de la Roche
librairelucioles.com lecaveau duchateau.com

Le caveau du Château de la maison E. Guigal accueille l'auteur Lionel Pinot à l'occasion d'une rencontre avec ses lecteurs qui débutera par une séance de dédicaces à 18h30, suivie par un moment d'échanges à 19h, puis d'une dégustation de vins à partir de 20h.

■ **Vendredi de 18h30 à 20h45**

■ Côte-Rôtie Tour

Rue du Carcan

Prenez place à bord du City Tram pour vous hisser dans le vignoble, entre les coteaux sculptés en terrasses qui font la particularité du paysage. Au cours de l'excursion commentée, découvrez les spécificités d'un terroir viticole d'exception et profitez de points de vue imprenables sur la vallée du Rhône. Vous aurez la possibilité de poursuivre l'expérience par une dégustation de vins au domaine Gilles Barge, à Ampuis.

■ **Samedi à 10h et 11h (durée 1h)**
 ■ **Tarif : 4 € (14 € avec dégustation)**

I • TUPIN-ET-SEMONS

■ Centre d'Observation de la Nature de l'île du Beurre

1 route de Lyon · iledubeurre.org

Découverte du patrimoine naturel des bords du Rhône - Le site de l'île du Beurre, dont le paysage témoigne de ce qu'était le Rhône avant son aménagement, est façonné de milieux naturels propices au maintien d'une faune et d'une flore remarquables.

■ **Samedi à 14h**
 ■ **Durée : 2h**

■ Les Côtes-du-Rhône, une exploration singulière

Nommer roches, plantes et oiseaux, se souvenir des temps anciens et du passage des glaciers, saluer le travail des constructeurs de terrasses... voilà le programme de la courte randonnée proposée par l'Atelier des Confins pour découvrir un terroir exceptionnel, patrimoine naturel, paysager, culturel et gustatif.

■ **Samedi à 14h30 et dimanche à 10h**
 ■ **Durée : environ 1h30**

■ Autres regards sur le vignoble

Mairie de Tupin-et-Semons

Visite guidée au cœur du vignoble dont, les paysages sont, depuis 2 000 ans, des témoins

de l'évolution, notamment les murets en pierres sèches délimitant les « chaillots » sur lesquels de la vigne est conduite sur « des échelas ».

■ **Samedi à 15h30 et 17h**
 ■ **Durée : 1h**

■ Expo photo : Un autre regard sur le Rhône

Tantôt source de vie, tantôt industriel, souvent calme mais parfois tumultueux, le Rhône est vivant. Le long de la ViaRhôna et au cœur de la zone naturelle protégée, cette exposition produite par le Photoclub de Vienne invite à observer l'environnement qui nous entoure et le fleuve roi autrement.

■ **En accès libre tout le week-end**

J • EYZIN-PINET

■ Visites libres et guidées de l'église restaurée « Notre-Dame »

Place de l'église

L'église, construite dans les années 1870, a été restaurée à l'identique et présente de magnifiques vitraux ainsi qu'un clocher refait à neuf, accessible pendant les visites guidées pour y admirer les trois cloches. Présentation d'habits sacerdotaux des années 1950.

■ **Samedi de 10h à 18h et dimanche de 9h à 18h**

K • CONDRIEU

■ Apéro bavard : penchons-nous sur notre patrimoine viticole

Bar Le Papou, 12 place du marché

Dans l'écrin de la vallée du Rhône, berceau de la syrah, les vignobles marquent les paysages et l'activité des vignerons imprègne la vie locale. Venez échanger avec Christophe Pichon, vigneron, Bruno Delas urbaniste, Jean-Louis Michelot, géographe qui se proposent de partager leurs connaissances lors d'un apéro bavard organisé par le Parc naturel régional du Pilat.

■ **Dimanche à 15h**

■ Visite « Histoires condriotes »

Mairie de Condrieu

Laissez-vous conter l'histoire de Condrieu de l'époque médiévale à aujourd'hui, son patrimoine architectural et naturel et ses spécialités locales. Partagez le récit de Condriots et Condriotes à l'occasion d'un voyage dans le temps inédit.

■ **Samedi à 14h et dimanche à 10h**
 ■ **Durée : 2h**



Alors, on sort !

Sélection faite à partir des informations contenues sur APIDAE*.
Pour annoncer votre manifestation : vienne-condrieu.com/declarer-un-evenement/

Voici une sélection non exhaustive de manifestations qui se dérouleront prochainement sur le territoire de l'Agglo, vous pouvez retrouver l'ensemble de ces manifestations sur le site de Vienne Condrieu Tourisme :

www.vienne-condrieu.com • contact@vienne-condrieu.com

SEPTEMBRE

Samedi 16 septembre



Vide grenier à Échalas



Vide grenier à Villette-de-Vienne

Samedi 16 et dimanche 17 septembre



Journées Européennes du Patrimoine

<https://www.vienne-condrieu.com/>
(voir pages 36 et 37)



Samedi 23 et dimanche 24 septembre



Vinalia, festival des cultures gastronomiques

04 74 53 74 01
saintromain@rhone.fr
<http://musee-site.rhone.fr>
vienne-condrieu.com



Dimanche 24 septembre



Vide grenier à Chuzelles
<https://chuzelles.fr>



Vide grenier à Estrablin

Dimanche 17 septembre



Vide grenier à Eyzin-Pinet

Samedi 23 septembre



Visite guidée du château de Septème

06 58 15 01 01
chateaudesepteme@gmail.com
<http://www.chateau-septeme.com>



26^e foire aux livres d'Amnesty International à Vienne
06 07 58 43 14
vienne@amnestyfrance.fr

Vendredi 29 septembre



Cluedo Grandeur Nature : Murder Party du Club Léo Lagrange Vienne

04 74 85 36 52
lamurderparty@gmail.com
<https://www.clubleovienne.fr/cluedo-grandeur-nature-le-29-septembre>

Samedi 30 septembre



Théâtre « Ça suffit main'nant » (Papagalli) - à Villette de Vienne
Salle Polyvalente Roger Chenavier



Mille loisirs à Chuzelles - théâtre

Dimanche 1^{er} octobre



Musées et sites gratuits (1^{er} dimanche du mois)

04 74 78 71 04
musees@mairie-vienne.fr

Du mardi 19 septembre au dimanche 22 octobre



Les Inventions de Fulbert Pessonot théâtre

Théâtre Saint-Martin
www.theatresaintmartin.com



LÉGENDE



Cinéma



Concert • Musique



Conférence



Dégustation



Environnement
Sortie nature



Exposition • Musée
Patrimoine



Fête des lumières



Jeux • Concours



Lecture



Manifestation sportive



Marché • Vide-greniers
Foire • Kermesse • Salon



Musique • Danse • Bal



Spectacle vivant • Théâtre

OCTOBRE

Samedi 7 et dimanche 8 octobre

 Foire de Vienne
Centre-Ville de Vienne
04 74 78 30 00
<https://vienne.fr>

**Dimanche 8 octobre**

 Vide grenier à Saint-Romain-en-Gal
Réservation au 06 07 37 65 52
aviron.club.vienne@free.fr

 Courir à Vienne
04 74 85 36 52
contact@clubleovienne.org
<https://www.clubleovienne.fr>
[courir-a-vienne/courir-a-vienne-2023](https://www.clubleovienne.fr)

 Moules frites à Chuzelles

 Choucroute dansante
à Villette-de-Vienne
salle polyvalente Roger Chenavier

Vendredi 13 octobre

 Les Amazones - théâtre
Saint-Cyr-sur-le-Rhône
salle des fêtes
06 29 12 14 38
atourderole38@gmail.com
<https://atourderole.wixsite.com/atourderole38>

**Samedi 14 octobre**

 Repas grenouilles à Chuzelles
organisé par Saint Vincent de Chuzelles

 Karaoke
à Villette-de-Vienne
Salle Polyvalente Roger Chenavier

Dimanche 15 octobre

 Marché aux puces
à Sainte-Colombe

 Fête de la Science au Musée de
Saint-Romain-en-Gal - Vienne
saintromain@rhone.fr > reservation.
saintromain@rhone.fr
<http://musee-site.rhone.fr>

 Vide-grenier à Chasse-sur-Rhône
(place Jules Ferry)

Vendredi 20 octobre

 Forum Santé Bien-être
à Chasse-sur-Rhône

 Saucisses à la Grappe
à Villette-de-Vienne
(Saint-Vincent) - Salle polyvalente

Samedi 21 octobre

 Trail en Côte-Rôtie et randonnées
à Ampuis
trailencoterotie@ampuis.com
<https://trailencoterotie.fr>

**Dimanche 22 octobre**

 Ensemble musical Kainos
Salades lyonnaises
Théâtre François Ponsard
04 74 85 00 05
accueil@theatre-francois-ponsard.fr
<https://www.theatre-francois-ponsard.fr>

Samedi 21 et dimanche 22 octobre

 Fascinant week-end au musée
gallo-romain
saintromain@rhone.fr > reservation.
saintromain@rhone.fr
<http://musee-site.rhone.fr>

NOVEMBRE

Samedi 4 novembre

 Les Pressailles de Vitis Vienna
à Seyssuel
04 74 53 70 10
contact@vienne-condrieu.com
<http://www.vitisvienna.com>

**Vendredi 17 novembre**

 Hugo l'Interview
Théâtre François Ponsard
04 74 85 00 05
accueil@theatre-francois-ponsard.fr
<https://www.theatre-francois-ponsard.fr>

**samedi 18 novembre**

 Soirée Faites des soupes
à Loire-sur-Rhône
les.pazapas@gmail.com

Dimanche 19 novembre

 Vide grenier à Échalas

 Vide grenier à Reventin-Vaugris

 Loto du Sou des écoles
à Villette-de-Vienne
Salle Polyvalente Roger Chenavier

 Vide-grenier à Chasse-sur-Rhône



NOVEMBRE (SUITE)

Vendredi 24 novembre

« Courir »
04 74 85 00 05
accueil@theatre-francois-ponsard.fr
<https://www.theatre-francois-ponsard.fr>



Marché de la création « Atelier des Arts » à Loire-sur-Rhône
contact@amis-de-loire.fr

Du 24 au 27 novembre inclus

Exposition d'artistes de la commune à Saint-Cyr-sur-le Rhône

Samedi 25 novembre

Soirée dansante à Villette-de-Vienne
Salle Polyvalente Roger Chenavier

Marché de Noël à Chasse sur Rhône

Bourse aux skis à Reventin-Vaugris

Samedi 25 et dimanche 26 novembre

« Sang d'encre » à la salle des fêtes de Vienne
04 74 53 21 96
contact@mjc-vienne.org



Dimanche 26 novembre

Marché de Noël du Sou des écoles à Septème - Salle des fêtes

Foire de la Sainte-Catherine à Saint-Sorlin-de-Vienne

Vide ta chambre à Chuzelles organisé par le sou des écoles

NOVEMBRE / DÉCEMBRE

du 20 novembre au 31 décembre

« L'île au trésor » de Robert Louis Stevenson - théâtre
Théâtre Saint-Martin
www.theatresaintmartin.com



DÉCEMBRE

Samedi 2 décembre

Marché de Noël de Chuzelles et marchethon

Dimanche 3 décembre

Marché de Noël à Ampuis

Vendredi 8 décembre

illuminations du 8 décembre

- à Septème
- à Reventin-Vaugris
- à Eyzin-Pinet
- à Sainte-Colombe
- à Ampuis (à confirmer)

Retraite aux flambeaux et saucisson chaud à Loire-sur-Rhône
<https://loire-sur-rhone.fr>

Descente aux flambeaux Les Allumoirs à Saint-Cyr-sur le Rhône

Marché de Noël à Villette-de-Vienne

Marché de Noël à Moidieu-Détourbe

Chasse en Lumières » à Chasse-sur-Rhône à partir de 17 heures (parc du Château)

8 et 9 décembre

Marché de Noël à Estrablin

Samedi 9 décembre

La course du Téléthon à Loire-sur-Rhône
plaisir2courir69700@gmail.com

Dimanche 10 décembre

Marché de Noël à Eyzin-Pinet

Bourse aux jouets à Loire sur Rhône organisé par l'association des parents d'élèves assopedrevet@gmail.com

vendredi 15 décembre

Marché de Noël à Échalas

Dimanche 17 décembre

Karine Deshayes & Jonas Vitaud théâtre
Théâtre François Ponsard
04 74 85 00 05
accueil@theatre-francois-ponsard.fr
<https://www.theatre-francois-ponsard.fr>



Matinée moules/huitres et frites à Loire-sur-Rhône organisée par la Nautique secretariatsnl@gmail.com

Fête de l'hiver à Meyssiez

Concert Galopine à Villette de Vienne
Salle Polyvalente Roger Chenavier

« Italia, mi amore ! » Le Manège - Vienne à 17h
Les 4 saisons de Vivaldi / airs d'opéras de Verdi ;
Z'Opéra Compagnie / Ensemble ContrastS
Infos et vente : zoperacompanie.fr
À Vienne : Office de tourisme, librairies Lucioles et Passerelles



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT INTÈGRE DE NOUVEAUX MEMBRES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE : LÉO, NOUVEL ARRIVANT TÉMOIGNE.



● À quel moment avez-vous connu et intégré le Conseil de Développement ?

J'ai connu le CdD lors de la campagne de concertation « les 3 P » autour du climat, de la mobilité et du logement, **en rencontrant et discutant avec des membres du CdD sur le marché de Vienne.**

Je suis arrivé en janvier 2023 et suis membre du groupe de travail « Économie circulaire ». J'ai participé à certains groupes de travail pour prendre connaissance de ce qui s'y fait et de choisir celui qui m'intéressait.

● Quelles sont les valeurs citoyennes qui vous ont motivé à rejoindre le CdD ?

Ma motivation est de **rapprocher les habitants du décideur, comprendre le « pourquoi »** des décisions en tant que citoyen. Exemple : l'Agglo a la volonté de faire réduire les déchets, en complément, le CdD consulte les citoyens et fait une synthèse des réponses en direction des élus. Ainsi chacun comprend cette problématique, les actions proposées par l'Agglo et l'argumentation des décisions prises par les élus.

● Qu'avez-vous découvert lors de ces premières rencontres sur le fonctionnement de l'Agglo et le projet de territoire ?

J'ai découvert ce qu'est une communauté d'agglomération en tant qu'entité administrative, son rôle et l'étendue de son territoire. J'ai ensuite compris le fonctionnement du CdD, ses groupes de travail aux thématiques différentes, provenant d'auto-saisines ou des saisines émanant de l'Agglo. J'ai aussi rencontré des personnes qui m'ont expliqué son organisation. Un des thèmes de travail, l'économie circulaire, m'intéressait, un autre sur l'eau m'attirait moins car j'ai une moins bonne vision du sujet. J'ai aussi compris ce qu'est l'évaluation des politiques publiques.

● Pour vous, comment le CdD peut-il contribuer à développer la participation citoyenne ?

Le fait de s'emparer de thématiques générales (l'eau, les déchets, les circuits courts), de s'approprier les connaissances à travers un territoire, donne **du concret à ces sujets dont on entend tous parler.** Comprendre permet de devenir acteur et de se dire qu'il y a des leviers sur lesquels on peut agir. Le plus difficile est d'aller au-devant de chaque citoyen qui ne fait pas partie du CdD et de réfléchir avec lui. Être membre du CdD est un moyen de **s'investir pour les autres** qui ne peuvent pas participer au dialogue. Il y a du **débat** et de la **confrontation d'idées** dans les groupes de travail, c'est aussi la richesse du Conseil de Développement.

Venez nous
rejoindre !



04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr
cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263 - 38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10 · info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Gardons le lien...



Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>



Aménagement urbain

- **Autorisations du droit des sols (ADS) :**
04 82 06 33 06
- **Habitat :** 04 74 78 32 20
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement :**

N° Vert 0 805 030 043

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Déchèteries

Chasse-sur-Rhône - 326, route de Communay
· du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye
· du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes
· du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Ampuis - Verenay - 1680, rue du Stade
· le lundi, le vendredi et le samedi de 9h à
12h30 et de 13h30 à 18h
· le mardi, le mercredi et le jeudi de 13h30 à 18h

Villette-de-Vienne - 288, chemin du Maupas
· du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Environnement et déchets

04 74 53 45 16

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

nature@vienne-condrieu-agglomeration.fr

planclimat@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Cohésion sociale

**Contrat de Ville
Réussite éducative**

Santé

04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28
cohesion sociale@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes

04 74 78 37 98 ou 06 8144 90 97
oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Emploi

emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 27 87 80 07 - 06 21 49 46 59



Cycle de l'eau

Assainissement : 04 82 06 33 00
cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Eau potable : 04 87 59 14 50
regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Petite enfance

Modes de garde : 04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Piscines

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

- Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 13h30 et de 16h45 à 19h30
- Mercredi de 12h à 19h30
- Samedi de 13h à 19h
- Dimanche de 9h30 à 12h30

Renseignement et réservation : 04 69 46 14 92

Piscine à Loire-sur-Rhône

- Lundi de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h
 - Mardi de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h
 - Mercredi de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h
 - Jeudi de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h
 - Vendredi de 11h15 à 13h30 et de 16h30 à 19h
- Renseignement et réservation :** 04 69 46 14 96

Piscine à Villette-de-Vienne

- Lundi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h
 - Mardi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h
 - Mercredi de 12h à 18h
 - Jeudi de 12h à 13h45
 - Vendredi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h
- Renseignement et réservation :** 04 69 46 14 91

Les horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires sont consultables sur le site de l'Agglo

Port du bonnet obligatoire



Téléalarme

04 37 04 82 50
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Transports et mobilités

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Tourisme

Pavillon du tourisme
04 74 53 70 10
contact@vienne-tourisme.com



Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanences à l'Agglo

ADIL 04 76 53 37 30
AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) 04 74 78 78 83
OPAH - Conseil travaux et rénovation logement
N° Vert 0 805 030 043
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20



**Vienne
Condrieu**
Agglomération

N'hésitez pas à nous rejoindre et agrandir la Team de l'Agglo !



Vienne Condrieu Agglomération  www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Je covoiture et je gagne de l'argent



Conducteurs

**Bonus Covoit'
de 100€**

Passagers



**Tous vos trajets
offerts**